

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 14 au 20 août 2009 - N° 6277 - 58^{ème} année

Berlin

20 AOÛT 2009

*Le sport corse
au rendez-vous
de l'Histoire avec*

Mourad Amdouni



TRADITIONS

Rendez-vous à Cervioni pour célébrer la Sainte Marie dans son habit de lumière



MUSIQUE

Voyage entre blues et ciné avec G. Zlap et son harmonica, sous les étoiles de Tomino



PATRIMOINE

Les plantes de Corse au cœur d'une journée de l'ADECEC dédiée à Marcelle Conrad

L'ADECEC

Cible le naturel des plantes pour sa traditionnelle journée

Rendez-vous incontournable du mois d'août à Cervioni, la journée de l'ADECEC aborde chaque année un thème lié au patrimoine, à la linguistique ou encore à l'ethnographie, l'édition 2009 ayant été consacrée il y a quelques jours aux plantes et herbes de Corse dans tous leurs états : "Erbe è erbiglie, u naturale di e piante".

Journée confiée à **Pasquale Ottavi**, chargé d'orienter interventions et débats qui ont donné lieu aux collaborations successives de **Muriel Poli**, maître de conférence à l'**Université de Corte** sur le langage des plantes et leurs origines toponymiques, **Pierre Alessandri**, gérant de la distillerie du **Mandriolu** sur la commune de **Sarrola Carcopino** qui a évoqué le long processus de transformation des plantes en huiles essentielles dans un exposé très technique et particulièrement vivant, **Gabriel Chapuis**, le professeur à la retraite qui a tout loisir pour s'adonner à sa passion pour la botanique. Avec lui il fut question des plantes consommables que l'on trouve en **Corse**, et l'utilisation qu'il est possible d'en faire en cuisine. Terrain de prédilection également de **Francesca Desideri**, qui a dévoilé sa collection privée de photographies sur les fleurs de **Casinca**, mettant en exergue leur utilisation culinaire entre soupes et beignets.

Cette journée de l'adecec était naturellement dédiée à **Marcelle Conrad**. Avec le bonheur d'accueillir **Bernadette** et **Marie-Germaine**, les deux filles de la botaniste amoureuse de la **Corse**, héritières de son savoir... et de ses secrets. Durant la manifestation, elles ont commenté l'exposition des aquarelles de **Marcelle Conrad** installée dans le cloître du **couvent Saint François de Cervioni** avec, dans son prolongement, celle de **Pierre-Jean Luccioni** sur les greffons et fruits de **Corse**, celle de **Francesca Desideri** sur les fleurs de **Casinca**, et celle du **Parc Régional Naturel de la Corse** sur la flore insulaire.

Autant d'animations qui ont fait le succès de cette traditionnelle journée culturelle à **Cervioni**, qui proposait également des ateliers pédagogiques et linguistiques pour les enfants et la visite du sentier botanique de **San Mamilianu**, visite guidée par **Marcel Tristani** dans la montagne de **San Ghjuvanni di Moriani**. Un moment apprécié par les très nombreux passionnés de la nature corse que **Marcelle Conrad** exhorte à respecter.



Les intervenants et exposants avec les membres de l'Adecec

La supplique de Marcelle Conrad aux promeneurs et aux randonneurs

"Photographiez ces jolies fleurs... mais ne les cueillez pas !

Les fleurs cueillies ne font pas de semences !

La Corse, le croirez-vous, même en très haute montagne où il n'y a jamais d'incendie, est beaucoup moins fleurie qu'il y a cinquante ans ! Il y a de plus en plus – et c'est tant mieux – de promeneurs et de randonneurs, mais hélas, je vois chaque été de lamentables bouquets fanés ramenés sur les sacs à dos. On les jette en arrivant en basse altitude...

Des ancolies endémiques, des Myosotis Corsicana dont les mains avides – le plus souvent féminines – ont dépouillé les parois !

De plus, cent soixante espèces sont protégées par la loi, donc interdites à la cueillette.

Que les botanistes ne soient pas des destructeurs !

Détruire ce qu'on aime est une mauvaise façon d'aimer !"



AU SOMMAIRE



4 *D'un mercredi à l'autre*

De la grève des agents CFC au meeting de l'UMP à Ajaccio, en passant par la venue de Sandrine Bonnaire, retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire

6 *Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages*

7 *Santé : l'annonce d'un déblocage de fonds pour l'AMU de Calvi-Balagne*

8 *A Vita di l'associi*
Zoom avant sur les activités estivales d'U Marinu, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement engagé sur tous les fronts de l'écologie



9 *Entreprises : la position du député Gandolfi-Scheit et de l'UMIH 20 sur la baisse de la TVA et le maintien des aides à l'emploi*

10 *Marchés financiers : la politique monétaire des taux d'intérêt est-elle efficace? L'analyse de Pierre Pascalon*

Entre nous

Par Pierre Bartoli



Quand le rêve devient réalité ! En créant l'Athlétic Jeunes Bastia, avec celles et ceux qui, avec moi, ce sont engagés dans cette aventure, l'ambition était grande. Mais il y

avait loin de la coupe aux lèvres. Et les embûches se sont multipliées sur la longue route d'une aventure que beaucoup s'ingéniaient à saluer comme sans issue.

Que pouvait-il sortir d'un petit club insulaire, sinon un fantasme, expression d'une forme de folie sur toile de fond de miroir aux alouettes !

Avec moins de 60 000 € de subventions annuelles, toutes collectivités confondues, l'Athlétic Jeunes Bastia a inlassablement creusé son sillon dans le paysage sportif insulaire, national et international.

La politique de masse s'est habilement conjuguée avec la volonté de cotoyer l'Elite.

Aux titres nationaux, par équipes, chez les cadets et juniors, ont succédé les titres individuels et les records de France et d'Europe de Mourad AMDOUNI, lequel n'est pas l'arbre cachant la forêt mais le chef de file d'une cohorte de talents.

Alors, sans triomphalisme, pourquoi boudier un légitime plaisir à voir un peu de ses rêves se concrétiser pour le plus grand bonheur des pratiquants et celui d'une île qui aspire à être perçue à travers ses richesses humaines et les valeurs d'une société ouverte et généreuse, fière de ses diversités et forte de ses différences aussi !

Une expérience sportive témoignant de la capacité de l'insulaire à se hisser au niveau des meilleurs mondiaux sans avoir à connaître un déracinement que d'aucuns annonçaient comme inéluctable.

La qualification de Mourad AMDOUNI pour les Championnats du Monde sur piste à Berlin, le 20 août 2009, en est la plus éclatante des démonstrations.

Une immense fierté aussi pour sa famille qui a accompagné cette avancée et pour toutes celles et tous ceux qui ressentent cette réussite comme une bouffée d'oxygène pour la jeunesse de Corse.

La portée de cette qualification dépasse le cadre sportif et prend une dimension politique, au sens large et noble du terme, pour une Corse souvent décriée et mise en avant à partir de faits divers volontairement amplifiés par des médias en quête de produits-vendeurs ; et il n'est qu'avoir la une des hebdo-nationaux pour se convaincre que la Corse fait vendre !

Or, avec Mourad à Berlin, c'est la Corse du travail qui permet au talent de s'épanouir et la Corse de l'espoir qui se construit.

A vingt ans, Mourad porte l'espoir de tout un peuple. Mais il n'a rien à perdre ! L'avenir s'ouvre devant lui. Et avec lui s'éclairent les horizons de milliers d'autres jeunes de Corse qui savent désormais que depuis leur île le monde peut leur appartenir !

Merci, Mourad pour avoir déjà conforté notre rêve en entamant de si belle manière la route qui te permettra de réaliser les tiens !

ANNONCES LÉGALES

Créations, constitutions, modifications, appels d'offres, ventes aux enchères, toute l'actualité économique de la Corse.

DIRECTION - ADMINISTRATION :
 Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38
 REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
 E-mail : redaction@informateurcorse.com
 1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
 E-mail : al@informateurcorse.com
 Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79€ (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).
 COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
 Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
 E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Assocui di Stampa Corsa
 22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
 Tél. 06 75 12 93 47
 E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
 (Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N° 0309 1 88773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION
 Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA

L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.



L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 5 AOÛT

Après le feu, la flamme de l'espoir

RCFM et **Corse-Matin** organisent sur le terrain, avec des décrochages sur **Aullène** et **Peri**, une opération solidarité en faveur des sinistrés des incendies. La mobilisation est sans précédent. Quelques jours plus tard, sera notamment créée, à l'initiative d'**Antoine Mondoloni**, adjoint à la culture à **Sartène**, avec le soutien du centre culturel et du comité des fêtes de la ville, l'association des sinistrés de l'**Ortolo**.



Meeting et séminaire UMP

500 personnes sont réunies pour suivre le meeting et le séminaire de l'**UMP** à **Ajaccio** avec comme invité d'honneur **Xavier Bertrand** qui, plus que jamais, galvanise les militants.

Notre Dame des Neiges

De nombreux fidèles venus de toute la **Corse**, du continent et de l'étranger, se retrouvent pour le traditionnel pèlerinage diocésain à **Bavella**, ponctué par la célébration eucharistique présidée par Monseigneur Brunin, évêque de **Corse**.



Braquage à Ajaccio

Le restaurant "**Buffalo Grill**" est braqué au canon scié par deux individus casqués, lesquels se font remettre la caisse par le personnel avant de repartir en moto.

Trafic de drogue

La garde à vue des cinq personnes interpellées la veille, dans le cadre du trafic de stupéfiants organisé entre la **Balagne** et le **Sud de la France**, prend fin. Trois d'entre elles-ci sont relâchées, les deux autres étant présentées en soirée devant le juge.



JEUDI 6 AOÛT

Lutte pour le droit à la santé

Jean-Louis Bordonado, médecin hospitalier, **Jean-Charles Orsucci**, maire de **Bonifacio**, **Andrée Parigi**, Présidente de l'association **A Salvia**, **François Pernin**, chef du service d'urologie du **CH Notre Dame de la Miséricorde**, **Dominique Renucci**, Présidente de la section d'**Ajaccio** de la **Ligue des droits de l'homme** et **Georgette Simeoni**, présidente de l'**UDAF de Haute-Corse**, appellent à la rédaction d'un manifeste pour le droit à la santé, manifeste soutenu par quelque 28 associations. Ils revendiquent notamment un plan de développement de l'hôpital public en adéquation avec les besoins sanitaires, sociaux et territoriaux. Avant être reçus par le **Préfet de Corse**, le 2 septembre prochain, ils projettent de lancer le jour de cette entrevue un comité du droit à la santé.

Décision de justice

Chaouki Bachène, 33 ans, accusé d'avoir renversé un policier le 11 septembre 2008 lors d'une course-poursuite spectaculaire entre **Bastia** et **Biguglia**, est condamné à 30 mois de prison dont 18 fermes.

Grippe A

Les suspicions pesant sur le cas d'un enfant de 3 ans et ayant entraîné la fermeture de la **crèche des Salines (Ajaccio)** qu'il fréquentait, sont levées, les résultats du prélèvement se révélant négatif.



Info ++

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2010-2015 (SDAGE) vient d'être adopté à l'unanimité par le **comité de bassin de Corse** présidé par le chef de file de l'Exécutif, **Ange Santini**, et composé d'élus, d'usagers et de représentants de l'Etat. Une première en **France** qui compte 7 comités métropolitains de ce type. Le **SDAGE**, qui fixe pour la période 2010-2015 les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau dans l'intérêt général et dans le respect des principes de la loi de l'eau, devrait être prochainement soumis à l'**Assemblée de Corse** avant d'être notifié à l'**Europe** puis d'être rendu opérationnel sur l'ensemble du territoire insulaire. Ce schéma comprend un programme d'actions visant à restaurer et maintenir le bon état de nos milieux aquatiques considérés aujourd'hui à 83% de bonne qualité. Un taux que le **SDAGE** entend voir s'élever à 92% pour 2015.

Le Guide des vins et des produits corses édité par Nustrale.com, qui reconduit notamment son partenariat avec le prestigieux **Bettane et Dessauve**, vient de paraître. Quatre vignobles y obtiennent 5 étoiles : le **clos Angeli** pour un muscat, le **clos Culumbu** et le **domaine Catarelli** pour des blancs, et le **domaine Petra Bianca** pour un rouge de 2005, le **Ventilegna**.



GRÈVE AUX CHEMINS DE FER

— VENDREDI 7 AOÛT —

Le réseau ferroviaire de Corse est bloqué, les agents de conduite des CFC entament une grève qui durera plusieurs jours, les négociations achoppant notamment sur les revendications relatives à une revalorisation de la prime "traction". Un médiateur sera attendu après une téléconférence infructueuse avec le Directeur **Philippe Charlot**. Perte sèche estimée par jour de grève : 25 000 €.

Nouvelles recrues politiques

Corse-Matin se fait l'écho d'un choix politique : les Conseillers Généraux **Philippe Cortey** (1^{er} canton d'Ajaccio), **Jacques Billard** (4^{ème} canton d'Ajaccio) et **Pierre Santoni** (3^{ème} canton d'Ajaccio) rejoignent le parti bonapartiste.

Incendies en Corse du Sud : 1^{er} bilan

Une réunion est organisée en préfecture d'Ajaccio avec tous les élus et les acteurs du département concernés par le problème des incendies. L'occasion d'annoncer des mesures de prévention renforcées et de dresser un premier bilan : 40 agriculteurs (20 dans l'Ortolo et 17 dans la Gravona) ont été sinistrés et 21 personnes (4 dans l'Ortolo et 17 dans la Gravona) ont perdu leur habitation. Sur les 12 communes touchées par les incendies des 23 et 26 juillet, le recensement se poursuit.

Sandrine Bonnaire à Lama

Le festival de Lama se clôt avec **Sandrine Bonnaire** et **Caroline Bottaro**, respectivement premier rôle et réalisatrice de "La joueuse", sorti en salles le mercredi d'avant.



Goran Bregovic à Saint-Florent

Le compositeur attitré de **Kusturica** fait vibrer la citadelle aux sons décalés de son Orchestre des mariages et des enterrements.

SAMEDI 8 AOÛT — Ghjurnate internaziunale di Corti

Les Ghjurnate internaziunale organisées par **Corsica Libera** se tiennent à **Corte**. Participent aux débats et aux ateliers des délégations venues de **Bretagne**, du **Pays Basque**, de **Guadeloupe**, de **Kabylie**... A cette occasion, les nationalistes présenteront la deuxième mouture de leur avant-projet de société, véritable "contre-PADDUC" appelé "Corsica 21".

Saisie de 323 kg de fromage de brebis

Un couple originaire de **Sardaigne** est arrêté à **Calacuccia**. Depuis quelque temps, il sillonnait les routes de **Corse** pour vendre du faux fromage corse. L'association **U Casgile**, qui avait alerté la gendarmerie, décidera de porter plainte.

— DIMANCHE 9 AOÛT —

Revendication d'attentat

En marge des Ghjurnate internaziunale de **Corsica Libera**, une conférence de presse clandestine est organisée, deux hommes cagoulés et sans armes, présentés comme les membres d'un **FLNC unifié**, y revendiquant l'attentat à la voiture piégée perpétré fin juillet contre la gendarmerie de **Vescovato**.

Candidature aux Régionales

Dans les colonnes de **Corse-Matin**, **Carine Fenocchi** annonce qu'elle vient d'être désignée par son parti, le **Nouveau Centre**, pour en être le chef de file aux prochaines élections territoriales.

— LUNDI 10 AOÛT —

Mort d'un plongeur confirmé

Dimitri Demarq, 21 ans, originaire de la **Villette-de-Vienne**, probablement victime d'un malaise au cours d'une plongée en apnée, est retrouvé mort au large de **Corbara**.

— MARDI 11 AOÛT —

Candidature d'Ange Santini

C'est à **Calvi**, dans son fief, que le **Président de l'Exécutif**, en présence du secrétaire général de l'**UMP**, **Xavier Bertrand**, annonce qu'il sera candidat à sa propre succession en mars 2010.

Corsica

PAR G.P.

PIETRANERA : Election de Miss Pietranera

L'élection de **Miss Pietranera** se déroulera le 21 août 2009 dans le Village. Les défilés de jolies filles en robes de soirée et en maillots permettront de choisir la fille la plus apte à représenter le village lors de l'élection de **Miss Corse**. Suivez la foule, vous tomberez sur le podium...



LAVASINA : Offices religieux

Une messe de vénération du sacré cœur de Jésus aura lieu au sanctuaire de **Notre Dame de Lavasina** tous les premiers vendredis du mois à 7 heures 30. Il est demandé aux personnes intéressées par cette célébration de bien la noter sur leur agenda et d'en faire part aux fidèles de leur entourage susceptibles d'y participer.

VILLAGE DE FURIANI : Visite organisée



Organisé par l'office de tourisme de Bastia, le 19 août 2009 sera le dernier jour de visite des villages de la région bastiaise. Les baladines proposent pour la modique somme de 10 euros un transport en car vers un village de Corse, des dégustations, un merveilleux spectacle de chants polyphoniques, des visites et des découvertes. Gratuit pour les moins de 12 ans. Jusqu'à 50 personnes par mercredi peuvent participer.

Office de tourisme de l'agglomération de Bastia, 04.95.54.20.40.
www.bastia-tourisme.com

ALATA : Visite du domaine des Milelli

Le domaine des Milelli, un haut lieu historique de la région Lajaccienne, qui abrite l'ancienne maison de campagne des Bonaparte, vous propose une visite guidée pleine de charme dans le domaine. Son oliveraie particulièrement belle en été donne une huile d'olive goûteuse caractérisée par son fruité mûr. Rendez-vous au **domaine des Milelli, Route d'Alata**. Le tarif est fixé à 8 et 6 euros. Une billetterie est ouverte à l'office de tourisme d'Ajaccio joignable au 04 95 51 53 03. La vente est prévue également au domaine dans la limite des places disponibles.



MATRA : Pièce de théâtre de la compagnie des Mines de rien



Le jeudi 13 août sur la place du village de **Matra** se tiendra une grande fête populaire avec la compagnie des **Mines de Rien** qui proposera un spectacle haut en couleurs, sa dernière création burlesque, «*Tri/Haut/Logis*». Dans ce spectacle se mêlent l'acrobatie au sol, le trapèze, la danse et la musique. Trois colocataires se réveillent dans un appartement où chaque objet sert de support à la danse et à la création. Il faudra aussi «jongler» avec l'humeur de chacun des personnages... Renseignements au 06 18 78 91 84.

AGNARONU : Festa in paese

La tradition perdure : comme tous les 14 août à **Agnaronu**, est organisé, en l'honneur de la **Sainte Marie**, un grand bal avec concours de danse. L'association **U Laricciu d'Agnaronu** mettra tout en œuvre pour vous faire passer une bonne soirée avec notamment la participation de la chanteuse **Nadine Rossello** qui se produira avec ses musiciens à la guitare et à l'accordéon pour des chants corses et méditerranéens. Restauration sur place.



CASTIRLA : Vide-grenier brocante

Un grand vide-grenier brocante est organisé le 22 août de 9 heures à 19 heures place du village. L'emplacement est gratuit et la réservation conseillée au 04 95 47 41 40.

PERO-CASEVECCHIE : Festa in paese

La procession dans le village de **Pero-Casevecchie** aura lieu comme chaque année le 15 août en début de soirée. Partant de la place de l'église, les fidèles, s'éclairant aux flambeaux, se rendront sur la place du village en passant par le point d'eau ancestral dénommé **Lavaculu**. Un grand bal suivra avec une animation musicale et un comptoir de planches fraîchement étuvées, acceptable pour poser de quoi étancher les soifs d'été.



SANT'ANTONINO : Exposition de Rosanna Palumbo

L'artiste **Rosanna Palumbo** exposera ses créations de céramique, technique du raku, ainsi que ses sculptures à la salle polyvalente de la mairie, du 10 au 27 août. Le vernissage qui s'est déroulé le lundi 10 août à 19 heures a déjà permis à quelques amateurs de prendre contact avec l'artiste dont les œuvres sont visibles de 10 à 12 heures et de 16 à 21 heures.

PIGNA : Exposition de la peintre Marie-Claude Savelli

La mairie de **Pigna** accueille la peintre **Marie-Claude Savelli** pour une exposition de ses œuvres jusqu'au samedi 15 août. Vous pourrez vous y rendre aux horaires suivants : de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 18 heures.



ISOLACCIU DI FIUM'ORBÙ : Défibrillateurs cardiaques

La commune d'**Isolacciu di Fium'Orbu** a fait l'acquisition de quatre défibrillateurs cardiaques automatisés. Des formations dispensées dans la semaine permettent d'ores et déjà à vos concitoyens de porter secours à des accidentés de manière entièrement automatique puisque c'est la machine, après application des patchs sur la poitrine, qui décide ou non d'un choc électrique.

ARCA : Stage d'Objectif Danse

Dans sa salle route d'**Arca**, l'association **Objectif Danse** propose un stage de danse classique, jazz, hip-hop et feldenkrais, du 24 au 27 août. Il sera animé par **Claudette Scouarnec** (ex-danseuse étoile de l'opéra de Paris), **Saint Louis Rhino** (danseur et professeur international) et **Josette Lépine** (Professeure diplômée de la méthode Feldenkrais). Renseignements au 06 13 91 22 13.

POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

AMU de Calvi-Balagne

Déblocage de fonds

Dans un communiqué en date du 6 août, Ange Santini relaie l'annonce du Ministère de la Santé concernant le déblocage de fonds nécessaires à l'ouverture des unités moyens et longs séjours à l'Antenne Médicale d'Urgence de Calvi-Balagne.

« Dans un récent courrier, **Roselyne Bachelot** vient de nous faire connaître sa décision de majorer sa dotation annuelle de financement, en complément des crédits prévus par l'agence régionale d'hospitalisation. Ces fonds contribueront ainsi à l'ouverture prochaine de l'unité de soins de suite et de réadaptation ainsi qu'à celle de longue durée de l'AMU. « La dotation annuelle de financement de la **Corse** sera (ainsi) majorée de 335 800€ en 2009, dont 120 200 pour couvrir six mois de coût de fonctionnement de l'unité de soins de suite et de réadaptation et 215 500€ pour couvrir cinq mois de coût de fonctionnement de l'unité de soins de longue durée. L'extension en année pleine de cette mesure sera financée à hauteur de 422 000€ en 2010 dont 120 200€ pour l'unité de soins de longue durée. » Et le Président de l'Exécutif de revenir sur le projet : « La con-

stance de la volonté politique locale, associée à celle des citoyens, et les négociations régulières et soutenues auprès des plus hautes instances de l'Etat, parmi lesquelles l'implication personnelle du ministre et ami de la **Corse**, **M. Xavier Bertrand**, avaient permis l'an dernier l'ouverture, tant attendue, du nouveau service des urgences de l'AMU de Calvi. Cependant, malgré les investissements considérables consentis, ce nouvel établissement n'offrait toujours pas la possibilité de fonctionner comme un « véritable petit hôpital », à cause de l'absence de structure de moyens et longs séjours permettant notamment d'accueillir des personnes âgées. Ce constat, partagé avec **Xavier Bertrand** – qui, malgré ses nouvelles fonctions, réitérait ainsi son attention soutenue au suivi de ce dossier –, nous avait alors conduit à saisir la



Roselyne Bachelot,
Ministre
de la Santé

Ministre de la Santé et des Sports, Mme **Roselyne Bachelot**, ainsi que l'Agence Régionale d'Hospitalisation, afin que des moyens financiers et humains supplémentaires soient affectés à l'AMU dans les meilleurs délais. Je me réjouis qu'une solution pérenne ait pu être trouvée pour le bon fonctionnement de cette structure médicale, dont la mission de service public est essentielle pour toute la micro-région de **Balagne** mais aussi de ses environs. »

MEMORIA

M. RIGNANA

mercredi 19 août

à 18h30
et 21h302^{ème} GUERRE

MONDIALE EN CORSE

Deux documentaires
suivis d'un débat
animé par

Jackie Poggioli

Casa culturale è sociale
ASSOCIU SCOPRE 04 95 21 19 70

RENDEZ-VOUS HISTORIQUE

AVEC LA 2^{DE} GUERRE MONDIALE

Le mercredi 19 août, l'association Scopre propose, à la Casa Culturale è sociale de Marignana, à 18h30 et 21h30, la projection de deux documentaires sur la **seconde guerre mondiale en Corse**, le premier traitant de la fondation de la **Communauté Corse jusqu'en 1939**, le second traitant de l'**histoire des Juifs Corses pendant l'occupation**. Ces deux documentaires seront suivis d'un débat animé par **Jackie Poggioli**. Renseignements par téléphone au **04 95 21 19 70** et par mail en contactant associu-scopre@orange.fr.

DIE DU DIOCÈSE

REMERCIEMENTS

L'aumônerie des jeunes d'Ajaccio et de la Plaine remercie toutes les personnes qui, tout au long de l'année l'ont accueillie, aidée et soutenue dans ses activités. Cette présence et cette générosité encouragent les jeunes dans leur cheminement.

VOYAGES

LES OFFRES D'AIR FRANCE POUR LA RENTRÉE

Vers Nice et Marseille, jusqu'au 8 septembre

Pour accompagner la rentrée des classes et le début de l'arrière-saison, la CCM Airlines propose une série de promotions inédites avec des réductions allant jusqu'à -75 % à condition de voyager à plusieurs ! Ces offres sont valables vers Nice et Marseille depuis le 8 août et jusqu'au 8 septembre.

En famille : tous les enfants âgés de 2 à 11 ans voyageant en famille (c'est-à-dire accompagnés d'au moins un de leurs parents, grands-parents ou arrière grands-parents) bénéficieront de -75 % * de réduction. Période d'achat : du 8 au 18 août - Période de voyage : du 8 septembre au 24 octobre.

Entre amis : les « mini-groupes » de jeunes et moins jeunes (sans condition d'âge) se verront proposer une réduction de -20 % * à partir de 5 personnes voyageant ensemble. Période d'achat : du 8 août au 8 septembre - Période de voyage : du 8 septembre au 24 octobre.

Seniors : les personnes âgées de plus de 60 ans, quant à elles, auront droit à une réduction de -25 % * à partir de 4 seniors voyageant ensemble. Période de d'achat : du 8 août au 8 septembre - Période de voyage : du 8 septembre au 24 octobre.

Ces trois offres promotionnelles sont valables depuis Ajaccio, Bastia, Calvi, et Figari vers Marseille et Nice. A la rentrée, avec CCM Airlines, un seul credo : « voyagez ensemble, c'est moins cher ! »

* Offres à valoir sur le tarif hors taxes, soumises à conditions et susceptibles de modifications sans préavis. Famille : valable sur toute la gamme "famille" à l'exception du tarif "Atypo" ; Seniors : valable sur la gamme "-NB4CD" ; Mini-groupes : valable sur la gamme "NB5".

Informations et réservations sur www.aircorsica.com, au 36 54 ou dans votre agence de voyage.

A VITA DI L'ASSOCII / PAR EVA MATTEI

U MARINU

Sur tous les fronts de mer

Comme chaque été, l'Association U Marinu, labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) « Bastia Golo Méditerranée » afin de promouvoir un tourisme durable, va au-devant des plaisanciers et des touristes pour leur faire partager des engagements écocitoyens et les inviter à de véritables gestes écologiques. Ainsi s'est-elle engagée dans les campagnes écologiques Inf'eau mer et Caulerpa.

La campagne Inf'eau mer

Initiée en 2001 par l'association cannoise « Méditerranée 2000 » qui la coordonne et la gère toujours grâce aux financements des collectivités locales (Région PACA, CG 13, l'Agence de l'Eau, RMC...), la campagne Inf'Eau Mer se déroule de juillet à août sur les plages du Var et des Alpes Maritimes ainsi que, depuis 2006, sur les plages de Corse, grâce à un partenariat entre l'association U Marinu et la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Corse.

Ses objectifs : sensibiliser un large public aux problèmes de la protection de la mer ; développer un tourisme plus respectueux de l'environnement ; et évaluer la perception de l'environnement corse par les vacanciers et les résidents. C'est dans ce cadre que l'association U Marinu est présente tout au long de l'été sur les plages de l'île pour y proposer des informations sur la faune et la

flore de Méditerranée et les dangers qui la guettent, y distribuer des cendriers de plage, des auto-collants, des DVD et autres cartes postales, ainsi qu'un questionnaire destiné à évaluer la sensibilité des touristes et résidents aux problèmes de l'environnement. On a ainsi pu rencontrer ses animateurs sur les plages de l'Arinella, à Bastia, le 17



Le stand Inf'eau mer d'U Marinu

La Caulerpa Taxifolia, au coeur d'une des campagnes écologiques menées par U Marinu



juillet dernier, puis sur celle de l'Igesa, à Furiani, le 20 juillet dernier. Ceux-ci seront encore présents le jeudi 20 août sur la plage de Pietracorbara et le vendredi 21 août à Saint Florent, sur la plage de la Roya.

La campagne Caulerpa

Par ailleurs, U Marinu se mobilise également sur les sites portuaires de l'île, pour y faire campagne écologique, prenant ainsi une part active au « Réseau Caulerpas », créé en septembre 2003 par l'Office de l'Environnement de la Corse face à la progression de plus en plus inquiétante, dans notre région, de l'algue *Caulerpa taxifolia* (une zone colonisée ayant récemment été découverte par une équipe de scientifiques sardes près d'Olbia, dans le Golfo Aranci, et à l'île d'Elbe).

L'objectif fondamental du « Réseau Caulerpas » est d'assurer, à l'échelle régionale, le meilleur niveau possible de surveillance des sites les plus exposés à une éventuelle invasion de cette algue, grâce à deux volets d'action : un volet « Recherche », qui s'appuie sur une veille active réalisée par le biais d'un réseau de partenaires locaux répartis sur l'ensemble du littoral insulaire ; et un volet « Alerte », qui repose sur la recherche passive de nouvelles taches de caulerpes à partir d'un réseau d'informations venant spontanément des usagers de la mer et en particulier des clubs de plongée. C'est évidemment sur ce second volet qu'U Marinu intervient tout particulièrement. Sur les ports de Corse, l'association se propose donc d'aller à la rencontre de toutes personnes (une quinzaine par demi journée) ayant une embarcation, et de les renseigner sur les Caulerpas ainsi que sur la conduite à tenir au cas où l'algue serait remontée à bord. Suite à de nombreux rendez-vous avec les plaisanciers, l'association sera encore présente sur le port de Taverna, le 8 septembre prochain et sur le port de Toga, à Bastia, le vendredi 11 septembre.

SYNDICAP

IMMOBILIER

Avec mon Syndic,
La Gestion de ma copro,
C'est CARRÉ !

33, Rue César Campinchi - 20200 BASTIA

Tél : (33) 04 95 31 48 08

FNAIM

Sauveur Gandolfi-Scheit et l'UMIH 20 satisfaits du maintien des aides sectorielles à l'emploi

A l'occasion de sa récente visite en Corse, le Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, des PME et du Tourisme, Hervé Novelli s'est rendu à l'Hôtel « La Madrague » de Lucciana afin d'y rencontrer, le 31 juillet, une délégation de restaurateurs et d'hôteliers. Le Ministre répondait à l'invitation conjointe du député Sauveur Gandolfi-Scheit, et de la Présidente de l'Union Régionale des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH 20) Agathe Albertini, propriétaire de l'établissement.



Le Ministre Novelli et le député Gandolfi-Scheit à l'écoute des restaurateurs insulaires

Depuis plusieurs mois déjà, les professionnels et le parlementaire de Haute-Corse avaient anticipé la baisse de la TVA à 5,5 % au 1^{er} juillet, en coordonnant leurs efforts pour sensibiliser au maximum l'Etat sur le poids des contreparties imposées aux restaurateurs et hôteliers insulaires. Mandaté par l'UMIH de Corse, le député-maire de Biguglia avait directement interpellé le Ministre le 17 juin dernier dans l'Hémicycle du Palais-Bourbon, en sollicitant des « aménagements pour les professionnels insulaires ». Suite à cette saisine, Hervé Novelli avait reçu en urgence le 30 juin - soit la veille de l'entrée en vigueur de la TVA sur le territoire national - les députés UMP Gandolfi-Scheit et De Rocca Serra, accompagnés du Président du Conseil Exécutif Ange Santini, qui avaient ainsi pu approfondir la question et évoquer les solutions urgentes à mettre en place.

Des allègements de charges s'élevant à plus de 3,5 M€

Soucieux de répondre au plus vite aux problématiques corses, Hervé Novelli a donc profité de sa visite ministérielle pour annoncer à la profession une première mesure forte, à savoir le maintien

garanti des aides sectorielles à l'emploi sur tout le territoire insulaire, jusqu'au mois de juin 2010. Cette nouvelle a été accueillie avec satisfaction par les 300 ressortissants de l'UMIH et leur présidente Agathe Albertini : « Ces aides qui consistent essentiellement en un allègement de charges, ne sont pas négligeables puisqu'au titre de l'année 2008, elles représentaient un volume total de 3,5 M€ » ; ainsi que par Sauveur Gandolfi-Scheit qui a loué « le sens de l'écoute et la réactivité du Ministre, qui a bien compris que les restaurateurs insulaires avaient pour l'instant plus à perdre qu'à gagner avec la nouvelle mesure ». Chacun s'accordait cependant autour de la table à reconnaître la nécessité à l'avenir de mettre en place des mesures pérennes, à même de compenser le manque à gagner résultant de la nouvelle mesure. « Si comme le Ministre l'a rappelé, l'alignement de la Corse sur le régime ultra-marin avec une TVA à 2,10 % semble du fait des règles communautaires impossible, la solution pourrait consister en la mise en œuvre de dispositifs adaptés tels que le crédit d'impôt ou encore l'établissement d'une zone franche insulaire », a conclu Agathe Albertini, qui au nom de la profession a tenu à remercier chaleureusement Sauveur Gandolfi-Scheit et Hervé Novelli pour leur implication dans ce dossier.

LA QUESTION DES NUISANCES SONORES DU FAIT DE L'ACTIVITÉ MILITAIRE ÉVOQUÉE

En marge de cette réunion, les membres de l'UMIH n'ont pas manqué d'alerter le Ministre sur la question de l'activité en période estivale de la Base Aérienne 126 de Solenzara. Le vol des avions de chasse dans toute la zone comprise entre Moriani et Solaro, ainsi que les exercices de tirs concentrés sur Linguizzetta, suscitent en effet la gêne de nombreux habitants de la Plaine Orientale. Aussi, le 6 juin dernier, le collectif Basta Cusi a manifesté sa colère devant la B.A 126. Sensible aux arguments de ses interlocuteurs, Hervé Novelli s'est pour sa part engagé à se mettre rapidement en relation avec son collègue de la défense Hervé Morin, afin de concilier au mieux bien-être des populations, activité touristique et entraînement militaire.

LA POLITIQUE MONÉTAIRE DES TAUX D'INTÉRÊT : INEFFICACE ?

Face à la crise, un peu partout dans le monde, on assiste - contrairement à ce qui s'était passé en 1929 - à des politiques monétaires actives voire activistes des Banques Centrales (B. C.). On ne s'arrêtera pas ici sur les mesures dites "non conventionnelles" comme aux Etats-Unis (la FED) et en Grande-Bretagne (la Banque d'Angleterre) en particulier, où les instituts d'émission ont procédé à des injections massives de liquidités pour que les besoins de financement des banques continuent à être couverts, ainsi qu'à des achats directs d'actifs, s'efforçant d'être au mieux les "pompiers" d'un secteur financier en pleine déconfiture. On voudrait se centrer ici sur la politique monétaire traditionnelle des taux d'intérêt.

Partout ou presque en effet, ici aussi, on a assisté ces derniers mois à la baisse des taux directeurs des Banques Centrales, baisse qui ramène ceux-ci à un niveau proche de zéro. Notons déjà que les marges de manoeuvre sont limitées dans la mesure où ces taux étaient déjà souvent proches de zéro dans certains pays. C'est ainsi - on s'en souvient - que dans une démarche inédite, sept banques centrales ont annoncé le 8 octobre 2008 la réduction simultanée de leur taux directeur d'un demi-point. Au début avril 2009, la Banque Centrale Européenne (BCE) a abaissé à nouveau ses taux directeurs de 0.25 %. Et le 7 mai - cette nouvelle baisse n'a pas surpris les experts - la BCE a de nouveau décidé d'abaisser son principal taux au niveau inédit - c'est en effet un plancher historique - de 1 %. C'est la 7ème fois que le Conseil des gouverneurs de la BCE décide depuis octobre 2008 de réduire le principal taux directeur qui sert de "baromètre" du crédit dans la zone Euro. On voit bien que les Banques centrales sont prêtes à utiliser l'outil monétaire de baisse des taux... jusqu'à la dernière décimale. L'objectif ? En abaissant leur taux directeur et en particulier le taux de refinancement des banques auprès de la Banque Centrale - principal instrument de politique monétaire -, les Instituts d'Emission entendent rendre l'argent moins cher et faciliter donc - avec cette baisse des taux d'intérêt - le "retour" du crédit pour relancer l'économie, tant par la consommation que par l'investissement.

Il est clair que cette politique monétaire de relance par le biais de la manipulation des taux d'intérêt est clairement d'inspiration Keynésienne, et, plus spécialement, l'effort pour ranimer l'investissement privé par la politique monétaire du taux d'intérêt. **Keynes** lui-même soutenait déjà en 1936 dans sa "théorie générale" que "la politique

la plus avantageuse consiste à faire baisser le taux de l'intérêt par rapport à la courbe de l'efficacité marginale du capital jusqu'à ce que le plein emploi soit réalisé". Et de persuader que cette politique de relance par la monnaie est possible et efficace grâce à l'action de la monnaie sur



La banque centrale européenne

Keynes lui-même pensait bien déjà que la politique monétaire des taux d'intérêt peut s'avérer inefficace pour réanimer l'investis-



l'économie par le biais du taux d'intérêt, avec une séquence du type : **Est-ce à dire que cette politique monétaire du taux d'intérêt peut être - seule - le remède souverain pour lutter contre la crise en relançant l'investissement privé ?** **Keynes** et les Keynésiens savent bien de puis longtemps que cette politique se heurte à des obstacles, qu'il y a des risques de blocage de ce processus de relance de l'investissement privé par la monnaie et la manipulation des taux d'intérêt. Et en particulier qu'il existe des "grippages" possibles au niveau du mécanisme de transmission de cette thérapeutique, et plus spécialement le phénomène de la "trappe monétaire" susceptible - en cas de stagnation prolongée : et nous y sommes - d'absorber sous forme d'encaisses oisives les moyens de paiement supplémentaires mis éventuellement à disposition de l'économie. En bref, "on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif". Traduisons : ce n'est pas parce que l'argent est bon marché que les entreprises emprunteront, mais parce qu'elles ont des projets viables avec des perspectives de marché et de rentabilité ; en d'autres termes, dans une économie d'entreprises privées, qui serait assez fou pour s'endetter au moment où les affaires stagnent et où l'horizon paraît bouché ?

sement privé en période de dépression : "Pour ma part, écrit-il dans la théorie générale en 1936, nous sommes aujourd'hui assez sceptiques sur les chances de succès d'une politique monétaire consistant à agir sur le taux d'intérêt". Et donc pour **Keynes**, et les keynésiens, la politique monétaire des taux d'intérêt ne saurait être que l'une des armes et, au total, une arme d'appoint de la panoplie de lutte contre la crise. A côté de cette thérapeutique du taux d'intérêt, il importe en effet pour ces économistes de mettre en place une politique budgétaire active, de développer l'investissement public. L'intention est claire : dans une situation de stagnation et de sous-emploi, on a besoin d'un investissement allégé de certains éléments constitutifs des exigences de rentabilité. Ce ne peut donc être que l'investissement public à long terme compris comme investissement "premier de cordée" devant permettre dans son sillage la reprise de l'investissement privé enhardi par l'amélioration du climat économique. C'est bien ce message keynésien de la nécessité d'une stimulation budgétaire par l'investissement public qui est au coeur de tous les plans de relance qui se sont mis en place de par le monde, charriant avec eux le retour en grâce de l'Etat et de l'intervention publique.

11

Maître Yves LEANDRI, Notaire associé
membre de la Société Civile Professionnelle
**“Yves LEANDRI et Jacques
BRONZINI de CARAFFA”**

Notaires Associés, titulaire d'un Office Notarial
dont le siège social est à Bastia (Haute-Corse),
1, rue Luigi Giafferi, soussigné.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution aux
termes d'un acte reçu par Maître Yves
Leandri, notaire à Bastia, le 3 août 2009,
publié au Bureau de Hypothèques de Bas-
tia le 05 août 2009, vol. 2009P, n°5969, de
la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : "SCI A Teppa"
Siège : Santa Severa, 20228 Luri
Durée : 50 années

Objet : L'acquisition, l'administration et
la gestion par location ou autrement de
tous immeubles et biens immobiliers et
notamment d'un immeuble situé à Luri
(20228), Hameau de Santa Severa.

- L'emprunt de tous les fonds néces-
saires à cet objet et la mise en place de
toutes sûretés réelles ou autres garan-
ties nécessaires ;

- Exceptionnellement l'aliénation des
immeubles devenus inutiles à la société,
notamment au moyen de vente, échange
ou apport en société ;

- Et plus généralement, toutes opérations
financières, mobilières ou immobilières
se rattachant directement ou indirectement
à cet objet et susceptibles d'en
faciliter la réalisation, à condition toute-
fois, d'en respecter le caractère civil.

Et plus généralement toutes opérations
pouvant se rattacher directement ou
indirectement à cet objet, pourvu
qu'elles ne portent pas atteinte au
caractère civil de la société.

Capital : 150.000,00 euros

Apports en nature : D'un immeuble sis
à LURI cadastré ZA, numéro 13, au
Lieu-dit "Pietra Rossa".

Cet immeuble est évalué à la somme
nette de 150.000,00 euros.

Gérant : Mme Lydia Zanardi épouse
Pieri, demeurant à Luri (20228), Campo

Clauses d'agrément : Toute opération
ayant pour but ou pour résultat, le trans-
fert entre toutes personnes existantes,
physiques ou morales, de la propriété
d'une ou plusieurs parts sociales, si ce
n'est entre associé, qu'entre ascendants
et descendants, qui sont librement ces-
sibles ou transmissibles DOIT ÊTRE

AUTORISÉE PAR UNE DECISION DES
ASSOCIÉS STATUANT A L'UNANIMITÉ.

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis et mention,
Me Yves LEANDRI, Notaire.

22

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/08/2009, il a été
constitué une SARL ayant les caracté-
ristiques suivantes :

Dénomination : BERETTI Production

Objet : Réalisation et production de
projets audiovisuels et cinématogra-
phiques et enregistrement de projets
musicaux

Siège : Route de Pietramaggiore, Lieu-
dit Carubellu, 20260 Calvi

Capital : 7500 euros

Durée : 99 ans

Gérance : M. Beretti Dominique, demeurant,
route de Pietramaggiore, Lieu-dit
Carubellu, 20260 Calvi et M. Beretti

Serge, demeurant, route de Pietramag-
giore, Lieu-dit Carubellu, 20260 Calvi

Immatriculation : RCS Bastia

04

PAUL SUD CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée en formation
Au capital de 1000 euros
Siège : Qua Pianiccia, 20135 Conca

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings pri-
vés en date à Conca, du 08/07/2009, il
a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : PAUL SUD
CONSTRUCTION

Siège : Qua Pianiccia, 20135 Conca

Durée : 99 ans à compter de son imma-
triculation au Registre du Commerce et
des Sociétés

Capital : 1000 euros

Objet : Construction de maisons indivi-
duelles

Transmission des actions : La ces-
sion des actions de l'associé unique est
libre

Président : Monsieur Paolo Georges
Campos Fernandes, demeurant Qua
Pianiccia, 20135 Conca

Immatriculation : Au RCS de Ajaccio

Pour avis, le Président.

19

OPINION OF CORSICA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : Balcon d'Ajaccio - Villa 10
Quartier Aspretto - 20090 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, en date du 3
août 2009, il a été constitué une société
dont les caractéristiques suivent :

Objet : La Société a pour objet, en
France et dans tous pays, le conseil en
communication en marketing et son-
dages d'opinion et plus généralement
toutes les prestations de services pou-
vant s'y rattacher.

Dénomination : Opinion of Corsica

Siège : Balcon d'Ajaccio Villa 10, quar-
tier Aspretto 20090 Ajaccio

Durée : 99 années à compter de son
immatriculation au RCS d'Ajaccio

Capital : 1000 euros (Mille euros)

Gérant : Jérôme Paoli, demeurant Bal-
con d'Ajaccio, Villa 10, Quartier Aspretto,
20090 Ajaccio

La société sera immatriculée au RCS
Ajaccio

Pour avis et mention, le gérant.

21

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Bastia du
1er août 2009, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Dénomination : SCI LES HAUTS DU
MACCHIONE

Forme : SCI

Capital : 1200 euros

Siège : Centre Commercial Rive Droite,
20620 Biguglia

Objet : L'acquisition d'un terrain en vue
de la construction d'un immeuble

Durée : 30 années

Gérant : Sté PROMOCAP sise à Poggio
d'Oletta, et DALOS IMMOBILIER sise à
Bastia.

Immatriculation : La société sera
immatriculée au RCS Bastia

Pour avis,

06

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé
en date à Calvi du 6 juillet 2009, il a été
constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : A FIGARELLA

Siège : Calvi (Corse), Chemin de San-
tore, Immeuble Saint Pierre

Objet : La société civile immobilière de
gestion a pour objet :

- l'acquisition, la gestion, l'administra-
tion, la construction et la propriété de
tous biens immobiliers, à usage d'habi-
tation, professionnel commercial ou
industriel ;

- la prise de tous intérêts et participation
dans toutes sociétés.

Durée : 50 ans à compter de son imma-
triculation au Registre du Commerce et
des Sociétés

Capital : 2000 euros

Gérance : Elvire Gardanne, demeurant
à Golfe-Juan (Alpes Maritimes), 47,
Boulevard des Frères Roustan.

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis,

L'associé fondateur mandaté à cet effet
ou le gérant.

27

**SARL LES ATELIERS
D'ASTORIA SARL**

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 6000 euros
Siège : Chiappa Bella N°14
Vieux Molini
20166 Porticcio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé
en date du 10/08/2009, il a été constitué
une société présentant les caracté-
ristiques suivantes :

Dénomination : LES ATELIERS D'AS-
TORIA SARL

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Siège : Chiappa Bella N°14, Vieux Molini,
20166 Porticcio

Objet : Gros oeuvre, second oeuvre,
finition et décoration

Durée de la société : 99 ans à compter
de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du Commerce et
des Sociétés

Capital : 6000 euros

Gérance : Monsieur Didier Donabedian,
demeurant Résidence La Rocade, Bât.
A3, Avenue Maréchal Lyautey, 20090
Ajaccio

Immatriculation de la société : Au
Registre du Commerce et des Sociétés
d'Ajaccio

La gérance,

16

PARGEFI

SARL au capital de 7622,45 euros
Siège : 11, Boulevard Docteur Ramaroni
20000 Ajaccio
390 850 683 RCS Ajaccio

Suivant décisions du 24/02/2009, l'as-
sociée unique a pris acte du décès de
M. Gilles Pardi le 07/02/2009, et nommé
aux fonctions de gérante Mme Martine
Pardi, Montcourant, 18, Ancienne Route
Nationale 7, 69570 Dardilly.

Pour avis,

05

A L F CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée en formation
Au capital de 1000 euros
Siège : Cupputata
20170 San Gavino di Carbini

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés
en date à San Gavino di Carbini, du
08/07/2009, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques suivan-
tes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : A L F CONSTRUC-
TION

Siège : Cupputata, 20170 San Gavino
di Carbini

Durée : 99 ans à compter de son imma-
triculation au Registre du Commerce et
des Sociétés

Capital : 1000 euros

Objet : Construction de maisons indivi-
duelles

Transmission des actions : La ces-
sion des actions de l'associé unique est
libre

Président : Monsieur Lima Ferreira
Antéro, demeurant Cupputata, 20170
San Gavino di Carbini

Immatriculation : Au RCS de Ajaccio

Pour avis,
Le Président.

13

GIRASCHI VOYAGES

SAS AU CAPITAL DE 40 000 euros
2, AVENUE DES LAURIERS
20110 PROPRIANO
RCS AJACCIO : 387 742 894 (92 B 131)

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date
du 30 juin 2009, la collectivité des
actionnaires a décidé, à compter de ce
même jour :

* de supprimer les mandats des com-
missaires aux comptes titulaires et sup-
pléants,

* d'augmenter le capital pour porter
celui-ci à la somme de 150.000 euros,
par incorporation d'une partie des
réserves. L'évaluation de la valeur
nominale des actions passe unitairement
à la somme de 300 euros.

L'article 7 des statuts a été modifié en
conséquence.

Deux exemplaires du procès-verbal
d'assemblée générale extraordinaire et
des statuts modifiés seront déposés au
Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour insertion,

17

SARL JOUR ET NUIT

Capital : 7650 euros
Siège : 17, rue César Campinchi - 20200 Bastia
Siret : 437 646 052 00013

**EXTENSION
DE OBJET SOCIAL**

Suivant délibération de l'assemblée
générale extraordinaire réunie le 01
août 2009, il a été décidé d'élargir l'ob-
jet social de la SARL JOUR ET NUIT à
l'activité suivante :

* Fourniture et pose de film de protec-
tion ou de film décoratif pour le bâtiment
et les véhicules.

CONSEIL GENERAL CORSE DU SUD AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414
20183 AJACCIO cedex
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Objet : RD 4 P.R. 27,640 à 28,875 Confortement de murs de soutènement et travaux sous ouvrages

Référence acheteur : MAPA 2009-038

Nature du marché :

Travaux - Execution

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

50 % : Valeur technique
40 % : Prix des prestations
10 % : délais

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia
Villa Montépiano
20407 Bastia - Cedex
Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855
greffe.ta-bastia@juradm.fr

Remise des offres :

02/07/2009 à 15:00 au plus tard.

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 4

Date d'attribution : 23/07/2009

Marché n° : 2009-079

SARL APEX - Zone industrielle de Baléone
Lotissement Pasqualini - 20167 Mezzavia

Montant : 195 470,00 Euros HT

Envoi le 10/08/2009 à la publication

Avis intégral : <http://www.cg-corsedusud.fr>

CONSEIL GENERAL CORSE DU SUD AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414
20183 AJACCIO cedex
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Objet : Programme revêtement 2009-2011 - RD 1 et 601 - Traverse de Sari d'Orcino

Référence acheteur :

MAPA 2009-030

Nature du marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

50 % : Valeur technique
40 % : Prix des prestations
10 % : délais

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia
Villa Montépiano
20407 Bastia - Cedex
Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855
greffe.ta-bastia@juradm.fr

Remise des offres :

02/07/2009 à 15:00 au plus tard.

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 5

Date d'attribution : 23/07/2009

Marché n° : 2009-077

SAS SECA - Carrières de Caldaniccia - BP 45233
20502 Ajaccio cedex 5

Montant : 545.613,50 Euros HT

Envoi le 10/08/2009 à la publication

Avis intégral : <http://www.cg-corsedusud.fr>



AVIS D'ATTRIBUTION 84 de 2009

1. Collectivité Territoriale contractante :

Département de la Haute-Corse
Rond-Point du Maréchal Leclerc - 20405 Bastia Cedex 9
Tél : 04 95 55 55 55

2. Objet du marché :

Travaux : Mise en oeuvre de glissière de sécurité sur le réseau routier départemental
Nomenclature : CPV 34928100-9

Le marché n'est pas couvert par l'AMP

3. Procédure :

Appel d'offres ouvert passé selon les articles 33, 52, 53 et 57 à 59, 77 du CMP

Critères retenus pour le jugement des offres :

1. Prix : (60%)
2. Valeur technique (20%)
3. Délai de mise en oeuvre (20%)

4. Attribution du marché :

Titulaire : SAS Corse Travaux Abbazia - 20243 Prunelli di Fium'Orbu

Date d'attribution : 03/08/2009

Montant du marché : Marché à bons de commande avec un minimum annuel de 150.000 euros TTC et un maximum annuel de 600.000 euros TTC

5. Renseignements complémentaires :

- Avis obligatoire à publier
- Numéro de l'AAPC : 18/2008
- Marché qui a fait l'objet d'un avis publié à l'Informateur Corse, au Moniteur, au JOUE et au BOAMP
- Nombres d'offres reçues : 6
- Estimation de l'administration : 315.000 euros TTC
- Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal Administratif de Bastia - Villa Montépiano - 20407 Bastia Cedex
Tél : 04 95 32 88 66 / Fax : 04 95 32 38 55

(Délai de recours : deux mois)

- Date d'envoi du présent avis : 10 août 2009

Le Président,

COMMUNE DE BIGUGLIA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de BIGUGLIA

Adresse : Hôtel de Ville - 20620 Biguglia - Tél : 04 95 58 98 58 - Fax : 04 95 30 72 87

Personne représentant le pouvoir adjudicateur :

Le Maire de la commune de BIGUGLIA

Description du marché :

Objet du marché : Opération de communication - Programme de mise en place de la collecte sélective

Type de marché : Services

Nomenclature - Classification CPV : 74400000-3 - Service de publicité et marketing

Caractéristiques principales :

Caractéristiques principales des prestations à réaliser :

- Elaboration d'un plan de communication
- Conception, réalisation, distribution des supports de communication aux moments clefs du programme
- L'organisme acheteur, n'a pas réparti les prestations en tranche et en lot compte tenu de la nature homogène de la prestation qui consiste à réaliser une opération de communication multi supports visant à sensibiliser et à accompagner la mise en place de la collecte sélective.

Le montant estimatif de l'opération est situé entre 20.000 et 30.000 euros HT

Prise en compte des variantes : Les variantes seront prises en considération

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois

Conditions de participation :

Justifications à produire en phase candidatures :

Références des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant les livraisons et les prestations de services ou à défaut une déclaration de l'opérateur économique.

Lettre de candidature (DC4)

Déclaration du candidat (DC5)

Attestations prévues à l'article 46 du CMP

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Critère (s) noté (s) sur 10 points

Valeur technique

appréciée au regard du mémoire technique : 60%

Prix des prestations : 40%

Procédure : Adaptée soumise aux dispositions des articles 26-II et 28 -II du CMP

Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : 15 septembre 2009 à 12:00 h

Délai de validité des offres : 90 jours

Renseignements complémentaires et adresse de retrait du dossier :

Mairie de BIGUGLIA - Hôtel de Ville - 20620 Biguglia

Tél : 04 95 58 98 58 - Fax : 04 95 30 72 87

Le DCE sera transmis par voie postale sur demande écrite, par télécopie ou par email.

Date d'envoi du présent avis : 11 août 2009



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE N° 20 /BAT /2009

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché :

Département de la Haute Corse
Hôtel du Département
Rond Point du Maréchal Leclerc
20405 Bastia Cedex- Tel : 04.95.55.55.55

2. Procédure de passation : Procédure adaptée - article 28 du CMP. après réception et analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec l'ensemble des candidats admis.

3. Description du Marché : Marché de service pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en phase réalisation, d'un projet de construction d'un bâtiment des services publics à Corte, (Shon : 3 437 m²).

4. Lieu d'exécution : commune de Corté (Haute-Corse).

5. Justificatifs à produire : DC4, DC5 (dernières mises à jour), lettre de candidature, déclarations, attestations prévus aux articles 44,45 et 46 du CMP, dossier de présentation, capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.

6. Critères de sélection des candidatures : Les candidatures qui n'ont pas été écartées en application de l'article 52 du CMP sont examinées au regard des garanties et capacités professionnelles, techniques et financières.

7. Critères de jugement des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

a. Valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique : 65 %

Elle sera analysée en fonction de :

la présentation de la méthode de travail pour la mission selon les étapes et phases exposées dans le CCTP : 15 % ;

la présentation des outils et méthode de travail, des moyens informatiques en possession de l'équipe et lui permettant d'analyser les futures justifications produites par l'équipe de maîtrise d'œuvre: 15 % ;

la constitution de l'équipe, organisation et répartition des tâches entre les divers personnels, co-traitants ou sous-traitants éventuels: 30 % ;

l'attestation des compétences des personnels affectés au dossier : CV, formation, certificats de qualifications professionnelles, expériences, références générales et dans le domaine concerné y compris de la haute qualité environnementale en cours d'exécution ou exécutées depuis les trois dernières années indiquant notamment la mission, le montant, la date et le maître d'ouvrage: (40 %).

b. Prix des prestations : 35 %

8. Retrait de dossier et renseignements d'ordre technique : Le dossier de consultation des entreprises, remis gratuitement à chaque candidat peut être retiré sous format papier à l'adresse suivante :

Département de la Haute Corse - DIRT - Service des Bâtiments
Quartier de l'Annonciade, Immeuble Sorini
20405 BASTIA Cedex 9

Tél : 0495349142 / Fax : 0495349145 ou téléchargé sur le site www.haute-corse.fr (rubrique « marchés publics », menu : « marchés dématérialisés »).

9. Renseignements administratifs et adresses de remises des offres au format papier : Département de la Haute Corse - DIRT, Service des Bâtiments

Quartier de l'Annonciade, Immeuble Sorini
20405 BASTIA Cedex 9

Tél : 0495349142 / Fax : 0495349145

10. Date limite de dépôt des candidatures : le 20 août 2009 à 12 h 00

11. Date d'envoi à la publication : le 7 août 2009

Le Président,

CONSEIL GENERAL CORSE DU SUD AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

M. le Président du Conseil Général
Pôle Infrastructures de communication
8 cours Général Leclerc
BP 414
20183 AJACCIO Cedex
Tél : 04 95 29 15 01 - Fax : 04 95 21 75 55
mél : marches.dic@cg-corsedusud.fr
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Objet : Programme revêtement 2009-2011 - RD 29 - Carbuccia

Référence acheteur : MAPA 2009-045

Nature du marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

50 % : Valeur technique

40 % : Prix des prestations

10 % : délais

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia
Villa Montépiano
20407 Bastia - Cedex
Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855
greffe.ta-bastia@juradm.fr

Remise des offres : 06/07/2009 à 15:00 au plus tard.

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 5

Date d'attribution : 23/07/2009

Marché n° : 2009-083

SARL SMTE - Site Carrières de Caldaniccia- BP 85154
20501 AJACCIO cedex 5

Montant : 368 575,00 Euros HT

Renseignements complémentaires :

Sous-traitance : oui

Part de la sous-traitance : inconnue

Envoi le 10/08/2009 à la publication

Avis intégral : <http://www.cg-corsedusud.fr>

MAIRIE DE SANT'ANDRÉA D'ORCINO

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CLASSEMENT DANS LA VOIRIE COMMUNALE

1ère insertion,

Il sera procédé à une enquête publique aux lieux dits Vignarella et Vitricioli, préalable à un classement d'une portion de voirie.

Les pièces du dossier soumis à l'enquête ainsi qu'un registre seront déposés à la Mairie de Sant'Andréa d'Orcino, pendant quinze jours consécutifs du lundi 7 septembre 2009 au lundi 21 septembre 2009 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance de 14h00 à 17h00 du lundi au jeudi et de 14h00 à 16h00 le vendredi et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur.

Mme BUJOLI Jocelyne, Expert Immobilier, est désignée comme Commissaire-Enquêteur.

Le Commissaire Enquêteur recevra les observations du public le :

- Lundi 7 septembre 2009 de 14h00 à 17h00
- Lundi 21 septembre 2009 de 14h00 à 17h00

Le Maire, LECA. R



DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION DES ROUTES DE CORSE DU SUD

AVIS D'INFORMATION N° 09DR2A 12

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Collectivité Territoriale de Corse
DGST - DR2A 22, Cours Grandval
BP 215 - 20187 Ajaccio Cedex 1
Tél : 04.95.51.66.37 - Fax : 04.95.51.66.27

Objet du marché : RN 193 : Déviation de BOCOGNANO - Tunnel de BOCOGNANO - Expertise du dossier de sécurité et du plan d'intervention et de sécurité

Mode de passation : Procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)

Critères de jugement des offres :

- Valeur technique (coefficient de pondération : 0.60)

- Prix (coefficient de pondération : 0.40)

Date d'envoi de l'avis : 6 août 2009

Date de remise des offres : 2 septembre 2009 avant 16h

Retrait des dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) :

Collectivité Territoriale de Corse
Direction des Routes de Corse du Sud
4ème étage - Bureau 409
22, Cours Grandval - 20000 Ajaccio

E-MAIL al@informateurcorse.com

ENQUÊTE PUBLIQUE

CARTE COMMUNALE DE RIVENTOSA

2ème insertion,

Par arrêté municipal n°6 du 16 juillet 2009, l'enquête publique concernant l'établissement de la carte communale de RIVENTOSA, a été prescrite. Elle se déroulera du mardi 11 août 2009 au vendredi 11 septembre 2009, à la Mairie de RIVENTOSA.

Les permanences du Commissaire Enquêteur se tiendront :

- Mardi 11 août 2009 de 9h30 à 12h
- jeudi 20 août 2009 de 9h30 à 12h
- lundi 24 août 2009 de 9h30 à 12h
- vendredi 11 septembre 2009 de 14h à 17h

Toutes les personnes intéressées pourront consulter le dossier, en Mairie du 11 août 2009 au 11 septembre 2009 aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.

P/Le Maire, Marcel CESARI.



AVIS D'ATTRIBUTION

77,79 à 82 de 2009

1. Collectivité Territoriale contractante :

Département de la Haute-Corse
Rond-Point du Maréchal Leclerc
20405 Bastia Cedex 9
Tél : 04 95 55 55 55

2. Objet du marché :

Travaux : Travaux de réparations de la voirie suite à intempéries sur le réseau routier Départemental - Lots 1, 3, 4, 5, 6

Nomenclature : CPV Principale : 45233140-2 - Travaux routiers / 45233142-6, Travaux de réparation de routes

Marché non couvert par l'AMP

3. Procédure :

La procédure est soumise aux dispositions des articles 10, 33, 52, 53, 57 à 59 du CMP relatifs aux appels d'offres ouverts.

Critères retenus pour le jugement des offres :

1. Prix : (50%)
2. Délai d'exécution : (30%)
3. Valeur technique (20%)

4. Attribution du marché :

N° Marché	Lots et Objets	Titulaires	Date d'attribution du marché	Montant du marché en HT
77/2009	Lot n°1 : Cantons de Belgodère, Calenzana & Ile-Rousse	SARL SUSINI (20239 Omessa)	05/06/2009	310455,00 euros
79/2009	Lot n°3 : Cantons d'Alto di Casaconi, Borgo, Fium Alto d'Ampugnani & Vescovato	SARL SCHIAPPA et Fils (20213 San Gavinu d'Ampugnani)	02/07/2009	263020,00 euros
80/2009	Lots n°4 : Cantons de Campoloro-Moriani, Moïta-Verde, Prunelli di Fiumorbo, Vezzani & Bustanico	SARL DANI (20240 Ghisonaccia)	02/07/2009	249182,50 euros
81/2009	Lot n°5 : Canton d'Orezza-Alesani sur les RD 506 (PK18,900 - 21,700), RD 71 (PK 110,600 - 115,000 - 117,000)	ALBERTINI Christian (20221 Cervione)	06/07/2009	454219,50 euros
82/2009	Lot n°6 : Canton d'Orezza-Alesani sur les RD 17 (PK 17,400 - 19,500 - 20,500)	ALBERTINI Christian (20221 Cervione)	20/07/2009	330005,00 euros

5. Renseignements complémentaires :

- Avis obligatoire à publier
- Numéro de l'AAPC : 06/2009
- L'appel d'offres a fait l'objet d'un avis publié à l'Informateur Corse, au Moniteur, au JOUE et au BOAMP
- Nombres d'offres reçues : Lot 1 : 4 - Lot 3 : 5 - Lot 4 : 6 - Lot 5 : 5 - Lot 6 : 7
- Estimation de l'administration : Lot 1 : 442.000 euros TTC - Lot 3 : 360.000 euros TTC - Lot 4 : 300.000 euros TTC - Lot 5 : 672.000 euros TTC - Lot 6 : 345.000 euros TTC
- Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia - Villa Montepiano - 20407 Bastia Cedex

Tél : 04 95 32 88 66 / Fax : 04 95 32 38 55

(Délai de recours : deux mois)

- Date d'envoi du présent avis : 10 août 2009

Le Président,

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 11/08/2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : LES FILLES 2V,

Siège : 8, Boulevard Paoli, 20200 Bastia

Objet : Commerce de détails d'articles cosmétiques et bijoux fantaisies

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1500 euros

Gérance : Mademoiselle Valérie Alexandre, demeurant VVF Belombra, Lido de la Marana, 20290 Borgo ;

Mme Véronique, Marie-Paule Giorgetti (épouse Gouriou), demeurant, Lotissement Les Hauts de Chiurlinu, Lot n°19, 20620 Biguglia

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

La gérance,

LU-NET

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622,45 euros
Siège : Centre Commercial La Rocade
20167 Mezzavia
RCS 434 482 824

Aux termes d'une délibération en date du 10 août 2009, la collectivité des associés a étendu l'objet social de la société à la vente, la location et la maintenance de tout type de matériel de nettoyage et a modifié en conséquence l'article 2 des statuts qui est libellé comme suit :

Article 2 - Objet :

La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- Le nettoyage, l'entretien de tous types de locaux ;

- La vente, la location et la maintenance de tout type de matériel de nettoyage.

Le reste de l'article est inchangé.

La gérance,

SARL TACTIC

Siège : 4, Allée des Mimosas
Les Collines - 20600 Furiani
RCS Bastia : 504289588

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 1er avril 2009, les associés de la SARL TACTIC, ont pris acte de la démission de Mademoiselle Johanna Liccioni, de ses fonctions de gérante avec effet du 1er avril 2009 et nomment en ses lieu et place Monsieur Christian Guery.

Ils décident également de transférer le siège social du 4, Allée des Mimosas, Les Collines à Furiani (20600), à la **Résidence Revelatta, à Furiani (20600)**.

Les articles 4 et 16 des statuts ont été modifiés en conséquence.

P.U.I

HOCOTEL

SARL au capital de 8000 euros
Porté à 5.310.000 euros
Siège : Cours Chiodi
20240 Ghisonaccia
RCS Bastia : 432 838 035

Au terme d'une AGE en date du 31/07/2009, il a été décidé d'augmenter le capital social de 5.302.000 euros pour le porter de 8000 euros à 5.310.000 euros, par apport en nature de M. Jean Luc Bartoli, Mme Marie Paule Chiodi (épouse Bartoli), Mrs Jules Bartoli, Dominique Bartoli et Pierre Louis Bartoli, pour être porté à la somme de 5.310.000 euros. En conséquence l'article 7 des statuts a été modifié :

* Ancienne mention :

Le capital social est fixé à huit mille (8000 euros).

* Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cinq millions, trois cent dix mille euros (5.310.000 euros).

La gérance,

AVIS

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 16 février 2009, les associés de la SARL "ARIA NET", au capital de 2000 euros, dont le siège social est sis, à Biguglia (20620), Campo Vallone RCS Bastia 491 819 637, ont adopté les résolutions suivantes :

- augmentation du capital social de 2000 euros à 30.000 euros, par incorporation d'une somme de 28.000 euros prélevée sur les réserves et la création de 1400 parts d'un montant nominale de 20 euros numérotées de 101 à 1500.

- ont pris acte de la démission de Mme Emmanuelle Querci épouse Mari, de ses fonctions de gérante avec effet du 16 février 2009, et nomment en ses lieu et place Monsieur James Sauveur d'Oriano.

- ont décidé de transférer le siège social de Campo Vallone, à Biguglia (20620), au **Centre Commercial Ficabrana à Biguglia (20620)**.

Les articles 1-4, 2-2 et 10-2 des statuts ont été modifiés en conséquence.

P.U.I.

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2009, les associés de la SARL PAF 2B, dont le siège social est sis Lieu-dit Funtanone, à 20290 Vignale, ont pris acte de la démission de Monsieur James, Sauveur, d'Oriano, de ses fonctions de gérant avec effet du 3 juin 2009 et nomment en ses lieu et place Monsieur El Kaddouri Mustapha, demeurant, Immeuble Le Lancone, Casatorra, à 20620 Biguglia.

P.U.I

Avis est donné de la constitution de la SARL : "LILLOU" sous le sigle "Petits Petons" au capital de 5000 euros. **Siège social** : 5 allées des Bougainvilliers ldt Licciola 20200 San Martino di Lota. **Objet** : vente de chaussures pour enfants et accessoires associés. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia. **Gérant** : Mme PICARD CAROLE demeurant 5 allées des Bougainvilliers ldt Licciola 20200 San Martino di Lota nommée pour une durée indéterminée

NOUVELLES FRONTIERES CORSE

SARL au capital de 119.815 euros
Siège : 1, Cours Napoléon
20000 Ajaccio
379 153 505 RCS Ajaccio

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 23/07/09, il a été décidé de transférer le siège social au **74, rue de Lagny, 93100 Montreuil**. La société sera ré immatriculée au RCS Bobigny.

AVIS D'ATTRIBUTION

89 à 96 de 2009

1. Collectivité Territoriale contractante :

Département de la Haute-Corse
 Rond-Point du Maréchal Leclerc
 20405 Bastia Cedex 9
 Tél : 04 95 55 55 55

2. Objet du marché :

Services : Prestations de fauchage et débroussaillage concernant le réseau routier départemental - 8 Lots

Nomenclature : CPV 45111220-6

Marché couvert par l'AMP

3. Procédure :

La procédure est soumise aux dispositions des articles 10, 33, 52, 53, 57 à 59 et 77 du CMP relatifs aux appels d'offres ouverts.

Marché à bons de commande avec minimum et maximum

Critères retenus pour le jugement des offres :

1. Prix : (50%)
2. Performance des tracteurs-épareuses (50%)

4. Attribution du marché :

N° Marché	Lots et Objets	Titulaires	Date d'attribution du marché	Montant annuel TTC du marché
89/2009	Lot n°1 : Cantons de Corte-Venaco	SARL A Smachjera di Castineta (20218 Castineta)	04/08/2009	Mini : 3300 euros Maxi : 13.200 euros
90/2009	Lot n°2 : Cantons de Conca d'Oro et Haut Nebbiu	Costa Verde Environnement (20230 San Nicolao)	04/08/2009	Mini : 7150 euros Maxi : 28.600 euros
91/2009	Lot n°3 : Canton de Castifao-Morosaglia	SARL A Smachjera di Castineta (20218 Castineta)	04/08/2009	Mini : 5500 euros Maxi : 22.000 euros
92/2009	Lot n°4 : Canton de Niolu-Omessa	SARL A Smachjera di Castineta (20218 Castineta)	04/08/2009	Mini : 4400 euros Maxi : 17.600 euros
93/2009	Lot n°5 : Canton de Bustanico	SARL A Smachjera di Castineta (20218 Castineta)	04/08/2009	Mini : 5500 euros Maxi : 22.000 euros
94/2009	Lot n°6 : Canton de Campoloro Moriani	SARL Ciccoli et Fils (20221 Valle di Campoloru)	04/08/2009	Mini : 2750 euros Maxi : 11.000 euros
95/2009	Lot n°7 : Canton de Vescovato	SARL Ciccoli et Fils (20221 Valle di Campoloru)	04/08/2009	Mini : 3300 euros Maxi : 13.200 euros
96/2009	Lot n°8 : Cantons de Borgo et Alto di Casaconi	SARL Ciccoli et Fils (20221 Valle di Campoloru)	04/08/2009	Mini : 6600 euros Maxi : 26.400 euros

5. Renseignements complémentaires :

- Avis obligatoire à publier
- Numéro de l'AAPC : 02/2008
- L'appel d'offres a fait l'objet d'un avis publié à l'Informateur Corse, au Moniteur, au JOUE et au BOAMP
- Nombres d'offres reçues : Lot 1 : 2 - Lot 2 : 3 - Lot 3 : 3 - Lot 4 : 3 - Lot 5 : 3 - Lot 6 : 3 - Lot 7 : 3 - Lot 8 : 4
- Estimation de l'administration : Lot 1 : 12132 euros - Lot 2 : 20912 euros - Lot 3 : 20912 euros - Lot 4 : 15980 euros - Lot 5 : 15980 euros - Lot 6 : 9512 euros - Lot 7 : 12132 euros - Lot 8 : 20192 euros
- Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
 Tribunal Administratif de Bastia - Villa Montepiano - 20407 Bastia Cedex
 Tél : 04 95 32 88 66 / Fax : 04 95 32 38 55
- (Délai de recours : deux mois)
- Date d'envoi du présent avis : 10 août 2009

Le Président,

SARL CLEDO

SARL au capital de 1000 euros
 RCS Bastia 453 392 532

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL

RECTIFICATIF :

L'ancien siège social lieu-dit Pantanacce 20214 Montegrosso. Est transféré à **Chemin d'Acciani, Grane Grosso, 20260 Lumio** par décision de l'assemblée générale du 20 mars 2009 »

NATALI SHOES

SARL au capital de 8000 euros
 Siège : 46, Cours Napoléon
 20000 Ajaccio
 RCS Ajaccio : 481 986 586

Aux termes d'une délibération en date du 01/08/2009, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mademoiselle Mélanie, Françoise Natali, et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur François Natali, demeurant, 38, Cours Napoléon, 20000 Ajaccio, pour une durée illimitée.

La gérance,

AVIS

La location gérance du fonds de commerce de débit de boissons 4ème catégorie exploité à Bastia (20200), 8, Cours Favale, à l'enseigne "Le Bastion", qui avait été consenti par acte sous seing privé en date du 31/08/2007, enregistré à Bastia le 04/09/07, sous le numéro 2007/797, par M. Micheli Antoine, demeurant à Luciana, (20290), Route de l'Aéroport. **A :** M. Filippi Christophe, demeurant à Bastia (20200), 57, Bd Graziani. A pris fin le 31/08/2009.

Pour avis,

Maître Antoine Grimaldi, notaire soussigné, associé d'une Société Civile Professionnelle dénommée

"Antoine GRIMALDI et Jean-Yves GRIMALDI",

Titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à Bastia (Haute-Corse),
 2, rue Chanoine Colombani

Suivant acte reçu par Me Antoine Grimaldi, notaire à Bastia, le 6 août 2009, enregistré au service des impôts de Bastia, le 7 août 2009, bordereau 2009/831, case n°2, contenant :

CESSION DE FONDS DE COMMERCE Par : La société dénommée "L'HOMME", Société à Responsabilité Limitée, au capital de 8000 euros, dont le siège social est à Bastia (20200), 23, Boulevard Paoli, identifiée sous le numéro SIREN 440 288 710 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Ville de Bastia.

Au profit de : La Société dénommée "EURL OR'ANGE", Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 2000 euros, dont le siège social est à Bastia 20200, 23 Boulevard Paoli, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 513 706 887.

D'un fonds de commerce de vente de prêt à porter, chaussures, maroquinerie et accessoires exploité à Bastia, 23, Boulevard Paoli, sous l'enseigne "L'HOMME". Moyennant le prix de Cent mille euros (100.000,00 euros)

Entrée en jouissance : Le 6 août 2009
 Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Antoine Grimaldi, notaire, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

Pour unique insertion,
 Le Notaire.

Maître Antoine Grimaldi, notaire soussigné, associé d'une Société Civile Professionnelle dénommée

"Antoine GRIMALDI et Jean-Yves GRIMALDI",

Titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à Bastia (Haute-Corse),
 2, rue Chanoine Colombani

Suivant acte reçu par Me Antoine Grimaldi, notaire à Bastia, le 4 août 2009, enregistré au service des impôts de Bastia, le 6 août 2009, bordereau 2009/827, case n°1, contenant :

CESSION DE FONDS DE COMMERCE Par : La société dénommée "LES 3 F", Société à Responsabilité Limitée, au capital de 6000 euros, dont le siège social est à Bastia (20600), Rond Point Sampiero Corso, identifiée sous le numéro SIREN 481 916 401 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Ville de Bastia.

Au profit de : La Société dénommée "ANGELICA", Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 1000 euros, dont le siège social est à Bastia 20600, Rond-Point Sampiero Corso, RN 193, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 513 311 787.

D'un fonds de commerce de Restauration, sis et exploité à Bastia (Haute-Corse), Rond Point Sampiero Corso, sous l'enseigne "LE TEMPUS CAFFE". Moyennant le prix de Trois cent mille euros (300.000,00 euros).

Entrée en jouissance : Le 4 août 2009
 Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Antoine Grimaldi, notaire à Bastia, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

Pour unique insertion,
 Le Notaire.



AVIS D'ATTRIBUTION

69 et 97 de 2009

1. Collectivité Territoriale contractante :

Département de la Haute-Corse
Rond-Point du Maréchal Leclerc
20405 Bastia Cedex 9
Tél : 04 95 55 55 55

2. Objet du marché :

Travaux : Route Départementale n°84 - Travaux d'aménagement PK 34.150 à PK 38.180, PK 56.700 à PK 56.852 et PK 63.600 à PK 72.300

Nomenclature : CPV 45233140-2

Marché non couvert par l'AMP

3. Procédure :

Appel d'offres ouvert selon les articles 33, 52, 53 et 57 à 59 du CMP

Critères retenus pour le jugement des offres :

- Prix : (50%)
- Délai d'exécution : (30%)
- Valeur technique (20%)

4. Attribution du marché :

N° Marché	Lots et Objets	Titulaires	Date d'attribution du marché	Montant du marché en HT
69/2009	Lot n°2 : RD 84 PK 34.150 à PK 38.180, Aménagement du Col de Vergio au "Fer à cheval"	SARL SUSINI TPB (20236 Omessa)	03/06/09	706.108,00 euros
97/2009	Lot n°1 : RD 84 PK 56.700 à PK 72.300, Aménagement localisé "Couvent de Calacuccia", Mise en sécurité de la "Scala" et Aménagement des délaissés	SARL SOTAF/SARL SIMONPIERI B ET B (20218 Ponte-Leccia)	05/07/2009	521.044,00 euros

5. Renseignements complémentaires :

- Avis obligatoire à publier
- Numéro de l'AAPC : 33/2008
- L'appel d'offres a fait l'objet d'un avis publié à l'Informateur Corse, au Moniteur, au JOUE et au BOAMP
- Nombres d'offres reçues : Lot 1 : 4 - Lot 2 : 4
- Estimation de l'administration : Lot 1 : 620.000 euros - Lot 2 : 780.000 euros
- Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia - Villa Montepiano - 20407 Bastia Cedex
Tél : 04 95 32 88 66 / Fax : 04 95 32 38 55

(Délai de recours : deux mois)

- Date d'envoi du présent avis : 10 août 2009

Le Président,

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société "Vaulongue Estérel", Société en Nom Collectif au capital de 1372 euros, dont le siège social est Bd du Cerceron, 83700 Saint-Raphaël, immatriculée au RCS de Fréjus, N° B 381 724 921, dont la gérance est assurée par la SARL COLOMBOLA, (Bd du Cerceron, 83700 Saint-Raphaël RCS Fréjus B 384 961 116, représentée par Mlle Claudine Casanova), a le 5 août 2009 décidé :

- de transférer le siège social à **2000 Ajaccio, Société AG1, Route du Vittulo, Résidence Loretto, Bât.A.**

- de modifier la dénomination sociale pour prendre celle de "AGHIONE", à compter du 10 août 2009, et de modifier en conséquence les statuts sociaux. Les formalités seront accomplies dans le ressort de l'ancien siège et dans le ressort du nouveau siège, et la société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
La gérance.

SARL CORSICA JET LOISIRS

Au capital de 37.200,00 euros
Siège : Hameau de Cassano
20214 Montegrosso

AVIS D'APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE

Dans le cadre de la constitution de la société CORSICA JET LOISIRS, en date du 1er janvier 2009, Monsieur Eric Barrier, a fait apport à ladite société d'un fonds de commerce de location de scooters de mer (jets), exploité au Lieu-dit "La Pinède, Plage de Calvi", 20260 Calvi, et pour lequel l'apporteur est immatriculé au Registre du Commerce sous le numéro 437 723 026 00013. Cet apport a été évalué par un commissaire aux apports à la somme de 37.200,00 euros.

Il a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 3720 parts d'un montant de 10.00 euros chacune. La date d'entrée en jouissance du fonds a été fixée au 1er janvier 2009, date de constitution de la société.

AVIS UNIQUE DE GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 11/03/2009 à Ajaccio, La Société "AJACCIO EQUITATION", SARL au capital de 6000 euros, dont le siège social est fixé à Campo Dell'Oru, Route de Bastia, 20090 Ajaccio, immatriculée au RCS d'Ajaccio, sous le numéro 452 661 374.

A donné en location gérance pour une durée de trois mois renouvelable par tacite reconduction à M. Jean-Jacques Bartoli, demeurant Lieu-dit Bottaccina, 20129 Bastelicaccia, en cours d'immatriculation au RCS Ajaccio.

Un fonds de commerce de "branche d'activité de formation, organisation et gestion d'activité de convivialité et l'animation et de la gestion de son club housse".

M. Jean-Jacques Bartoli exploitera pour son compte personnel le fonds de commerce objet de la présente location, et sera responsable envers les tiers et les fournisseurs à dater du 01/04/2009.

Pour avis,

Le GFA DE CANAPILE, RCS 417 647 294 00012, informe qu'il a été décidé selon PV du 06/08/09, de transférer le siège social. L'ancienne adresse était "Le Château", 20225 Feliceto. La nouvelle adresse est **Chemin San Petru, 20260 Lumio.**



AVIS D'ATTRIBUTION

100 de 2009

1. Collectivité Territoriale contractante :

Département de la Haute-Corse
Rond-Point du Maréchal Leclerc
20405 Bastia Cedex 9
Tél : 04 95 55 55 55

2. Objet du marché :

Location d'un aéronef avec pilote dans le cadre de la lutte anti-vectorielle et anti-incendie

Nomenclature : CPV 60400000, 60441000, 60442000

Marché couvert par l'AMP

3. Procédure :

Appel d'offres ouvert passé en application des articles 33, 52, 53, 57 à 59, 77 du Code des Marchés Publics

Critères retenus pour le jugement des offres :

- Prix : (40%)
- Valeur technique (60%)

4. Attribution du marché :

Titulaire : MIDAIR Aérodrôme de Montpellier d'Or - 34130 Cardillagues

Date d'attribution : 10/07/2009

Montant du marché : Les quantités minimales du marché à bon de commande sont fixées par période

5. Renseignements complémentaires :

- Avis obligatoire à publier
- Numéro de l'AAPC : 12/2009
- L'appel d'offre initial a fait l'objet d'un avis publié à l'Informateur Corse, au Moniteur, au JOUE et au BOAMP
- Nombres d'offres reçues : 1
- Estimation de l'administration : 220.000 euros TTC
- Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia - Villa Montepiano
20407 Bastia Cedex

Tél : 04 95 32 88 66 / Fax : 04 95 32 38 55

(Délai de recours : deux mois)

- Date d'envoi du présent avis : 10 août 2009

Le Président,

NTL.com

S.A.R.L. au capital social de 50.000 euros
Siège : 22, Cours Napoléon - 20000 Ajaccio
RCS & SIREN B 453 664 930

TRANSFERT

Par assemblée générale du 27 juin 2009, réunie à Ajaccio (Corse-du-Sud) sur convocation du Gérant, il a été décidé le transfert du siège social de la SARL NTL.com, du 8, rue des Prouvaires 75001 Paris, au **22, Cours Napoléon à Ajaccio (Corse-du-Sud)**. Les caractéristiques de la société sont les suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Objet social : Entreprise de presse, rédaction, conception, réalisation, maquettes et prépresse, fabrication, commercialisation de tous supports de presse, conseil en édition ou en publicité, tous documents imprimés ou réalisés sous forme informatisée pour l'Internet (Sites Web, portail Internet, blog, etc.), toutes les opérations de régie publicitaire s'y rattachant directement ou indirectement.

Capital social : Cinquante mille euros (50.000 euros) divisé en 500 parts sociales de Cent euros (100 euros) chacune.

Durée : 99 ans à compter de la première immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Paul AURELLI (demeurant 22, Cours Napoléon - 20000 Ajaccio).

Exercice social : Du premier avril au 31 mars de chaque année.

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce d'Ajaccio, désormais compétent à son égard.

Pour avis et mention, le Gérant.

COMMUNE DE TOX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage : Commune de TOX (Haute-Corse)
Objet du marché : Travaux d'aménagement d'un bâtiment communal
Mode de passation : Appel d'offre sans formalités préalables (art. 28 du CMP)

Lots :
 Lot n°1 : Maçonnerie
 Lot n°2 : Charpente-Couverture
 Lot n°3 : Menuiserie
 Lot n°4 : Electricité

Délai d'exécution envisagé : Début des travaux : Octobre 2009

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

* Lettre de candidature DC4 et déclarations du candidat DC5, DC6, ou les attestations sur l'honneur exigibles ;

* L'attestation sur l'honneur spécifiant que l'entreprise a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou états annuels des certificats reçus (type DC7) ;

* Le certificat de qualification et/ou des attestations de capacité pour des opérations équivalentes ;

* Le dossier des références, lesquelles devront être accompagnées d'un dossier de photographies de réalisations techniquement équivalentes en patrimoine ancien (datant de moins de deux ans) ;

- **Lieu où l'on peut retirer le dossier : Les dossiers sont à retirer :**
 Mairie de TOX - 20270 - Tél : 04 95 39 40 88 et 04 95 39 40 49

Renseignements :

Administratifs et pour visite obligatoire de l'édifice : Mairie de TOX
 Techniques : François PEYRE, Architecte du Patrimoine - Tél : 03 80 96 69 12
 Courriel : fr-peyre-archipat@orange.fr

Critères de jugement des offres par ordre décroissant et d'importance suivants :

- a - les garanties et capacités techniques et financières
- b - les références professionnelles
- c - la valeur technique et qualitative de l'offre, le certificat de visite
- d - le prix des prestations

Dépôt des offres :

- Les offres seront adressées sous enveloppe cachetée et recommandée, avec accusé de réception ou remise contre récépissé à la Mairie de TOX.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention "Appel d'offres aménagement bâtiment" NE PAS OUVRIER.

Date limite de réception des offres : 18 septembre 2009 à 12 heures

Date d'envoi de la publication : 10 août 2009

SA MARTINEZ ET COMPAGNIE

SAS au capital de 920.000 euros
 Siège : Route Nationale 198 - 20240 Ghisonaccia
 N° RCS Bastia : 320 924 137

Aux termes de l'assemblée générale mixte en date du 10/06/2009, enregistrée à Bastia le 04/08/2009, case n°9, bordereau n°2009/813, les associés ont décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 920.000 euros à 944.240 euros.

Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence.
 Les formalités seront effectuées au RCS de Bastia.

Le Dirigeant.

CORS'AVIA ASSISTANCE

SAS au capital de 40.000 euros
 Aéroport de Bastia -Poretta - 20290 Borgo
 RCS Bastia : 398 885 921

En date du 11 août 2009, l'assemblée générale réunie extraordinairement a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, M. Jean-Luc Carbonnier, domicilié, 71, rue Eugène Bar, 62300 Lens, en remplacement du Cabinet LARRIBE-VALVO, et de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, la Société SAFIRT-AUDIT SARL, domiciliée, 49 A, rue Raoul Blanchard, Zone Industrielle Douai-Dorignies, BP 10320, 59351 Douai Cedex, en remplacement de Mme Brigitte Valvo, démissionnaires, pour la durée restant à courir du mandat de leur prédécesseur.

Pour avis,

L'INFORMATEUR CORSE
TEL : 04 95 32 04 40

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Cervione du 09/07/2009, enregistré à RDI de Bastia le 12/08/2009, B° 2009/850, case n°5, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : E PIANE

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 14.000 euros

Siège : C/M. Simonpaoli Gilles, demeurant Hameau Castellana, 20230 San Nicolao

Objet : La société a pour objet :

L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérant : Monsieur Simonpaoli Gilles, demeurant Hameau Castellana, 20230 San Nicolao

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis, le gérant.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Statut de l'organisme :

Groupement de Communes

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE

Adresse : Mairie 20231 VENACO

Tél 04 95 47 04 04 Fax 04 95 31 63 48

Personne représentant le pouvoir adjudicateur :

Monsieur POLI Xavier

Description du marché :

Objet du marché : ENTRETIEN DES BACS DE COLLECTE DES OM

Type de marché :

Autres services

Nomenclature - Classification CPV :

90611000-3 - Services de voirie.

Caractéristiques principales :

Forme du marché : Marché ordinaire

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées en sus de l'offre de base.

Lots : Néant

Durées :

Durée du marché ou délai d'exécution : 36 mois

Conditions relatives au marché :

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :

Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

Conditions de participation :

Critères de recevabilité des candidatures

Capacité économique et financière

Référence professionnelle et capacité technique

Critères de sélection des candidatures

Capacité économique et financière

Référence professionnelle et capacité technique

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Prix des prestations 50 %

Performances en matière de protection de l'environnement 30 %

Valeur technique 20 %

Procédures :

Marché à procédure adaptée (ouvert)

Publications relatives à la même consultation : Néant

Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : 28/08/2009 à 11:00

Délai de validité des offres : 90 jours

Informations complémentaires :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :
2009-011

Renseignements complémentaires :

LES EAUX SALES SERONT COLLECTEES PAR L'ENTREPRISE CHARGEE DE LA PRESTATION. LE REJET SUR LA VOIE PUBLIQUE SERA STRICTEMENT INTERDIT

Conditions particulières de retrait des dossiers :

- **Modalités à observer pour l'obtention du DCE :**

DEMANDE PAR TELECOPIE UNIQUEMENT

Conditions de remise des candidatures ou des offres :

Obligation d'envoi des offres par pli postal en recommandé avec accusé de réception

Date d'envoi du présent avis : 12/08/2009

Notre Site : www.corse-information.info

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS

INFOGREFFE

PAR INTERNET

www.infogrefe.fr

L'information légale
sur les entreprises

(Kbis, bilans, états d'endettement...)

PAR MINITEL

3617 infogrefe

0,62€ + 0,86€ TTC/mn

PAR TÉLÉPHONE

0 899 70 22 22

1,349€ TTC/appel + 0,337€ TTC/mn

CESSION DE DROIT AU BAIL

Aux termes d'un acte reçu par Maître François Grimaldi, notaire à Prunelli di Fiumorbo, le 6 juillet 2009, enregistré SIE pôle enregistrement de Bastia, le 27 juillet 2009, bordereau N°2009/783, case numéro 1.

La Société 2A-2B MEDICAL, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2000 euros, dont le siège est à Porto-Vecchio, (Corse du Sud), Immeuble Campo Stellato, les Quatre Chemins, Siren 502 000 847 RCS Ajaccio.

A cédé moyennant le prix principal de cent mille euros (100.000,00 euros).

A la Société SARL HAPI, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7000,00 euros, dont le siège social est à Porto-Vecchio (Corse du Sud), Précojo, Quartier Sparavitoli, SIREN 498 811 165 RCS Ajaccio.

Tous ses droits au bail, qui lui avait été consenti à compter du 1er novembre 2007, pour une durée de 9 années consécutives par la Société dénommée CAMPU STELLATO, Société Civile au capital de 1000 euros, dont le siège est à Porto-Vecchio, Trinité, SIREN 495 217 788 RCS Ajaccio.

Portant sur un local commercial avec une réserve situé au rez de chaussée d'un immeuble dénommé Campo Stellato, situé commune de Porto-Vecchio (Corse du Sud), Les Quatre Chemins d'une surface de 86,61 m².

La présente cession est faite pour le temps qui en reste à courir à compter du jour de l'acte 6 juillet 2009.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'Etude de Maître Spadoni, notaire à Ajaccio, où domicile a été élu, dans les Dix jours (10), de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

Pour avis,
 Signé, François GRIMALDI
 Notaire.

Aux termes d'un acte SSP du 20/04/2009, enregistré au SIE de Bastia le 09/07/2009, Bord. n°2009/728, case 9, Mme Thérèse Anne Marie Gabrielli épouse Scarsetti, demeurant à Calvi (20260), Villa Scarsetti, Ponte Bambino, loueur, a donné en location gérance à la Société DOLCE VITA, SAS au capital de 10.000 euros, dont le siège est à Calvi (20260), Ponte Bambino, RCS Bastia 510 497 985, un fonds de commerce de "Epicierie, snack, petite restauration", sis et exploité à Calvi (20260), Ponte Bambino, pour une période commençant le 20/04/2009 pour se terminer le 30/09/2009, non renouvelable.

ALTAGNA

SAS au capital de 105.000 euros
 Aéroport de Bastia -Poretta - 20290 Borgo
 RCS Bastia : 342 377 637

En date du 11 août 2009, l'assemblée générale réunie extraordinairement a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, M. Jean-Luc Carbonnier, domicilié, 71, rue Eugène Bar, 62300 Lens, en remplacement du Cabinet LARRIBE-VALVO, et de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, la Société SAFIRT-AUDIT SARL, domiciliée, 49 A, rue Raoul Blanchard, Zone Industrielle Douai-Dorignies, BP 10320, 59351 Douai Cedex, en remplacement de Mme Brigitte Valvo, démissionnaires, pour la durée restant à courir du mandat de leur prédécesseur.

Pour avis,

CONSEIL GENERAL CORSE DU SUD AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
 direction des achats publics
 rue capitaine Livrelli (1er étage)
 BP 414
 20183 AJACCIO cedex
 Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
 mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
 web : http://www.cg-corsedusud.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques ;

L'avis implique un marché public

Objet :

RD 3-Aménagement de la traversée de Bastelicaccia sur 2,8 km environ

Référence acheteur : 2009-054

Nature du marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Marché unique, à tranches conditionnelles

Les variantes sont refusées

Quantité/étendue :

Travaux d'aménagement de voirie sur 2800 m, comprenant : création de zones 30 avec chaussée plateau en BB coloré, îlots et trottoirs en béton teinté (4 415 m²) et bordures T2, A2, P1 et I2 (3 800 m), déplacement d'éclairage public, recherche et mise à niveau de réseau, assainissement pluvial (1600 m de buses béton Ø 200 à Ø 600), couche de chaussée en GNT (13 700 t), revêtement en GB (4 000 t), BB O/10 (3 400 t), murs (200 m³ murs BA, 600 m³ murets en agglôs banchés, 250 m de parapets en pierre)

Conditions relatives au contrat

Cautionnement :

versement de l'avance conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire

Financement :

- Financement sur les fonds propres de la collectivité

- Délai global de paiement de 40 jours ;

- Prix actualisables

Forme juridique :

- Groupement solidaire

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

- garanties techniques et financières suffisantes ;

- candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics.

Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les 2 documents produits dans le dossier de consultation (DCE) par la collectivité, à savoir la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants «DC 4», et la déclaration du candidat "DC5".

Procédure

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

40 % : Valeur technique de l'offre

30 % : Prix des prestations

20 % : délais

10 % : mise en oeuvre de la protection de la santé et de la sécurité du chantier

Remise des offres : 10/09/09 à 15h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires

Date prévisionnelle de début des prestations : octobre 2009

Délai d'exécution de 9 mois pour chacune des deux tranches

Conditions et mode de paiement pour obtenir le dossier de consultation

auprès du correspondant :

Le dossier est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande par tout mode de sa convenance (par téléphone, télécopie, courrier, retrait sur place). Il est intégralement téléchargeable sur le site internet mentionné en amont.

Conditions de remise des offres ou des candidatures auprès du correspondant :

Par tout moyen (voie électronique autorisée) permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montépiano

20407 Bastia - Cedex

Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55

mèl : greffe.ta-bastia@juradm.fr,

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée ;

Référé pré-contractuel : possible depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché.

Envoi à la publication le : 11/08/2009

Avis intégral avec accès au dossier et au guichet de dépôt : http://www.cg-corsedu-sud.fr

MC CONSTRUCTION SUD

Société par actions simplifiée en formation
 Au capital de 1000 euros
 Siège : Lot C2 Hameau de Cupulatta
 20137 Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Porto-Vecchio, du 08/07/2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MC CONSTRUCTION SUD

Siège : Lot C2, Hameau de Cupulatta, 20137 Porto-Vecchio

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1000 euros

Objet : Construction de maisons individuelles

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre

Président : Monsieur Cabreira Manuel Martins, demeurant, Lot C2, Hameau de Cupulatta, 20137 Porto-Vecchio

Immatriculation : Au RCS de Ajaccio

Pour avis,
 Le Président.

Aux termes d'un acte SSP en date à Nice du 6 août 2009, enregistré à SIE de Porto-Vecchio, le 07/08/2009, bordereau 2009/270, case n°1, ext 419, Monsieur Valentini Gratién, Résidence A Funtana, 20145 Sari-Solenzara, a cédé à Melle Colombani Jessica, Route du Port, Résidence Anna Maria, 20145 Sari-Solenzara, le fonds de commerce de "vente d'articles de plage, de sport de plein air (saisonnier)", de son établissement secondaire sis à Sari-Solenzara, (20145), Immeuble Orsoni, Route 193, Sari di Porto-Vecchio, moyennant le prix de 65.000 euros au 6 juin 2009.

Les oppositions seront reçues dans les formes et délais légaux à l'adresse du fonds vendu, Immeuble Orsoni, Route 193, Sari di Porto-Vecchio, 20145 Sari-Solenzara, et pour la correspondance chez Maître Philippe Millet, Avocat, Cabinet ABM, ANTELMIL-BONCOMPAGNI-MILLET, "Le Voltaire", 32, rue de l'Hôtel des Postes, à Nice.

Pour avis,

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Calvi du 15 juillet 2009, enregistré à Bastia le 29 juillet 2009, bordereau 2009/789, case n°14, la SARL IMMOBILIERE LA GALANDE, dont le siège est situé Route de La Mer, 20260 Lumio, immatriculée au RCS de Bastia, sous le numéro 692 004 278, a cédé à la SARL LE LIDO, dont le siège est Plage de Calvi, 20260 Calvi, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 488 687 229, le fonds de commerce de restaurant, plage, débits de boissons licence quatrième catégorie, à l'enseigne "LE LIDO", moyennant le prix de 230.000 euros, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 188.000 euros ;

- aux éléments corporels pour 42.000 euros.

La prise de possession et l'entrée en jouissance ont été fixées au 1er mai 2009.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales, au siège social de la Société SARL LE LIDO, Plage de Calvi, 20260 Calvi.

Pour insertion,

COMMUNE D'URTACA

AVIS AU PUBLIC

APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Le Maire informe le public que le Conseil Municipal a, par délibération en date du 07 août 2009, visée par la Préfecture de Haute-Corse, le 10 août 2009, approuvé le zonage d'assainissement de la commune.

Le document a fait l'objet d'une enquête publique du 15 mai 2009 au 15 juin 2009, Monsieur Dominique GALLONI D'ISTRIA, nommé par le Tribunal Administratif de Bastia, a rendu son rapport le 08 juillet 2009.

Le zonage d'assainissement de la commune peut être consulté au Secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture au public.

Fait à URTACA, le 12 août 2009
Le Maire : F.X MONTECATTINI

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

FOURNITURES

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Statut de l'organisme :

Groupement de Communes

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE

Adresse : Mairie 20231 VENACO Tél 04 95 47 04 04 Télécopie 04 95 31 63 48

Personne représentant le pouvoir adjudicateur :

Monsieur POLI Xavier

Description du marché :

Objet du marché : ALIMENTATION EN CARBURANT DES VEHICULES DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES

Type de marché : Achat

Nomenclature - Classification CPV : 09134210-2

Caractéristiques principales :

Forme du marché : Marché ordinaire

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées en sus de l'offre de base.

Lots : Néant

Durées :

Durée du marché ou délai d'exécution : 36 mois

Conditions relatives au marché :

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :

Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

Conditions de participation :

Critères de recevabilité des candidatures

Capacité économique et financière -

Référence professionnelle et capacité technique

Critères de sélection des candidatures

Capacité économique et financière

Référence professionnelle et capacité technique

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Critère unique du prix le plus bas 100 %

Procédures :

Marché à procédure adaptée (ouvert)

Publications relatives à la même consultation : Néant

Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : 28 Août 2009 à 11:00

Délai de validité des offres : 90 jours

Informations complémentaires :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 2009-012

Renseignements complémentaires :

VOLUME ESTIME PAR AN 20000 L GAS OIL ET 670 L DE SUPER 95

Conditions particulières de retrait des dossiers :

- Modalités à observer pour l'obtention du DCE :

LE DCE SERA DEMANDE PAR TELECOPIE UNIQUEMENT

Conditions de remise des candidatures ou des offres :

Obligation d'envoi des offres par pli postal en recommandé avec accusé de réception

Date d'envoi du présent avis : 12/08/2009

ABONNEZ-VOUS

A "L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE"

6 MOIS = 32 euros

1 AN = 42 euros

AVIS DE PRESSE

La Collectivité Territoriale de Corse chargée des études relatives à l'aménagement de la RN 196, dans la traverse de Sartène, informe les commerçants et riverains qu'une exposition publique du projet routier se tiendra du 24 août au 11 septembre 2009, en Mairie de SARTENE.

Pendant cette période des panneaux de présentation du projet seront exposés en Mairie du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Un registre sera mis à disposition des administrés qui pourront y consigner leurs observations.

Les représentants de la Collectivité Territoriale de Corse assureront des permanences le 24 août, le 2 septembre et le 11 septembre 2009 de 9h00 à 12h00 dans les locaux de la Mairie de SARTENE.

COMMUNE DE SANTA MARIA POGHJU

APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Par délibération en date du 11 août 2009, le Conseil Municipal de SANTA MARIA POGHJU, a approuvé le zonage d'assainissement de son territoire.

La délibération sera exécutoire après le délai légal d'examen du contrôle de légalité. Après ce délai, le document sera disponible en Mairie et à la Préfecture de Bastia, aux jours et heures habituels d'ouverture.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Figari, du 3 août 2009, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : FIGARI SOLE

Forme : Société par Actions simplifiée

Capital : 1000 euros

Siège : C/o Joël Rossi, Tarabucetta, Figari, 20114

Objet : Etude, acquisition, installation et gestion de centrales photovoltaïques dans le cadre de baux emphytéotiques en vue de produire et de revendre de l'électricité.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Président : Monsieur Francis Simoncini, demeurant 10, rue des Vignerons, 57420 Marieulles

La société sera immatriculée au RCS d'Ajaccio.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Ajaccio du 30 juillet 2009, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : NATCAT

Siège : 21, Avenue Noël Franchini, 20090 Ajaccio

Capital : 1000 euros divisés en 100 parts sociales de 10 euros chacune

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Objet : Coiffure mixte, parfumerie, esthétique, cosmétique, vente de produits, soins de beauté, manucurie, bimbeloterie

Gérance : Madame Nathalie Garibaldi, demeurant, Lot 58, Prunelli 2, 20166 Porticcio

Immatriculation : Au RCS de Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 août 2009, il a été crée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée - **Capital** : 7500 euros - **Dénomination sociale** : Setti Mulini - **Durée** : 10 ans - **Siège social** :

Jardin du Fango - 20200 Bastia - **Objet** :

Production, édition, prestation audiovisuel et photographique - **Gérance** :

Monsieur Pascal Regoli, Jardin du Fango, 20200 Bastia - **Immatriculation** :

RCS de Bastia.

L'INFORMATEUR CORSE

TEL : 04 95 32 04 40

ZENITH IMMOBILIER

VILLAS

- Furiani-Tintorajo, unique, propriété de 4000m², maison en pierres et toiture lauzes, 200m² hab, piscine, rivière, garage, terrasses : **750000 €**

TERRAIN

- Biguglia, lotisst. de 11 lots, 953m², borné, viabilisé, quasiment plat : **142500 €**

DROIT AU BAIL

- Centre commercial La Rocade, bail à céder d'un local de 69 m² : **190000 €**

APPARTEMENTS, SPECIAL INVESTISSEURS

- Corte, centre ville, 2 apparts sur même palier, F2 40 m² + studette 15 m² : **100000 €**

- Biguglia, Z.I Tragone, Studio 27m² + garage dessous 27m² : **49000 €**

- La Marana, studio rénové, Sables de Biguglia, 31m², terrasse et jardin : **95000 €**

- La Marana, U Levante T2 40 m², terrasse et jardinet, 100 m mer : **123000 €**

P. BERENI Ceppe - 20620 BIGUGLIA

Tél : (33) 04 95 33 80 36 - Fax : (33) 04 95 33 82 72

WWW.ZENITHIMMOBILIER.COM

POUR MOURAD AMDOUNI

L'aventure accélère son rythme...

Après Amman (cross), Berlin (piste)... 2009 restera dans l'histoire de l'A.J. Bastia et de l'Athlétisme Corse à travers l'aventure sportive de Mourad Amdouni comme le premier rendez-vous de cette discipline avec l'Elite mondiale.

Le **25 MARS**, en effet, lors des **Championnats du Monde de Cross**, à **Amman en Jordanie**, **Mourad Amdouni** faisait son entrée dans la cour des plus grands, terminant premier français et 8^{ème} européen.

Le **20 AOÛT**, à **Berlin**, **Mourad** tentera de se qualifier pour la finale du **5000m**, programmée le **23 AOÛT** !

Pour arriver à **Berlin**, l'athlète de l'**A.J. Bastia** a réalisé les minima, lors du **Meeting de Rabat** le 25 mai (**13'14"19**), battant le **record de France Espoir** tout en s'installant à la 1^{ère} place du bilan français et européen 2009, toutes catégories confondues !

Il devait, au **Stade de France**, le 17 juillet confirmer par un nouveau «*chrono*» sur **3000m (7'47"1)**, le **record d'Europe Espoir**, tout en prenant la 3^{ème} place de l'épreuve derrière **Kennissa Békélé** et **Bernard Lagat** !

Les **Championnats de France** à **Angers**, sur **1500m**, comme le **3000 d'Herculis**, à **Monaco**, venaient compléter l'expérience de **Mourad** avec le plus haut niveau de l'athlétisme !

A moins de 21 ans, à **Berlin**, le jeune athlète bastiais, né à **Porto-Vecchio**, n'a rien à perdre : tout ne sera que gain, tant sa marge de progression est encore grande !

Même s'il porte l'espoir de toute la **Corse** - en attendant d'être reconnu par toute la **France**, comme le «*grand*» du demi-fond qui se construit un palmarès - **Mourad** n'a aucune pression médiatique, pouvant ainsi mieux se concentrer, sur son objectif premier : entrer en **Finale**. Alors, tout deviendra possible.

Bien préparé par **Hafid Hammaoui**, **Mourad** a rejoint **Font-Romeu** le 7 août, d'où il redescendra, le 18 août au matin, pour rejoindre **Paris-Roissy** et l'avion qui le conduira à **Berlin**.

Le **20 AOÛT 2009**, aux alentours de 18h00, la **Corse** retiendra son souffle ! **Forza Mourad** !



Photo : Justine Poi

Echos - Echos - Echos

«*Mourad, continue, tu es sur la bonne voie... Je compte sur toi*», a écrit, le **Directeur Technique National**, **Ghani Yalouz**, à la main, sur la convocation officielle qu'il a envoyée à **Mourad** pour **Berlin**.

C'est à **Font-Romeu** que **Mourad Amdouni** peaufine sa préparation sous la houlette d'**Afid Hammaoui**.

La **FFA**, à la demande de ce dernier, a accepté de changer le jour de départ de **Mourad** pour **Berlin**.

Initialement prévu pour le 17 août, le départ de **Mourad** a été repoussé au 18 août depuis **Roissy-Charles-de Gaulle**.

Preuve du changement de statut de l'athlète corse.

«*Athlémagazine*», le journal de la **FFA**, dans son édition d'août, parle en termes éloquentes de la qualification de **Mourad** au **Championnat du Monde**, à **Berlin**, rappelant son palmarès, le plus riche de l'histoire de l'athlétisme français quant au demi-fond, chez les jeunes.

▶ LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE BERLIN À LA TÉLÉVISION FRANÇAISE

● EUROSPOORT

En intégralité, excepté la matinée du dimanche **16 août** et tous les soirs, à l'issue de la journée de compétition, le magazine « **Berlin photo finish** ».

● FRANCE TÉLÉVISION

- ▶ **SAMEDI 15 AOÛT** France 3 : 10h00 - 12h05
France 2 : 18h20 - 19h55
France 3 : 19h55 - 20h07
- ▶ **DIMANCHE 16 AOÛT** France 3 : 10h00 - 12h05
Stade2 en direct de Berlin : 17h30 - 18h30
France 2 : 18h35 - 19h55
France 3 : 19h55 - 21h45
- ▶ **LUNDI 17 AOÛT** France 2 : 17h50 - 19h55
France 3 : 19h55 - 21h40
- ▶ **MARDI 18 AOÛT** France 3 : 10h00 - 11h45
France 2 : 17h45 - 19h55
France 3 : 19h55 - 21h00
- ▶ **MERCREDI 19 AOÛT** France 3 : 10h00 - 11h45
France 2 : 17h50 - 19h55
France 3 : 19h55 - 21h45
- ▶ **JEUDI 20 AOÛT** France 3 : 10h00 - 11h45
France 2 : 17h50 - 19h55
France 3 : 19h55 - 21h30
- ▶ **VENDREDI 21 AOÛT** France 3 : 09h00 - 12h05
France 2 : 12h05 - 12h50
France 2 : 17h55 - 19h55
France 3 : 19h55 - 21h30
- ▶ **SAMEDI 22 AOÛT** France 2 : 11h40 - 12h53
France 3 : 12h53 - 13h32
France 2 : 17h55 - 19h55
France 3 : 19h55 - 21h00
- ▶ **SAMEDI 22 AOÛT** France 3 : 12h53 - 13h40
France 2 : 15h40 - 17h30
Stade2 en direct de Berlin : 17h35 - 18h50



Photo : Justine Poi

C'est le jeudi **20 AOÛT** à 18h55 sur France 3 que l'on pourra suivre le 5000m et Mourad Amdouni à l'occasion du premier tour, puis à nouveau, avec toute la Corse et les amis de l'A.J.B et de l'athlétisme, le **DIMANCHE 23 AOÛT** à 14h25, en différé sur France 2 à partir de 15h40. La finale du 5000m est programmée à 14h25.

TÉMOIGNAGES

« Les récentes performances de Mourad sont une preuve de la qualité du travail accompli au sein de votre club de l'A.J.B. Au nom de la Ligue Corse d'Athlétisme, je vous adresse, ainsi qu'à Mourad et à son entraîneur, toutes mes félicitations. Il est indéniable que les progrès accomplis par Mourad sous la houlette de son entraîneur Hafid Hammaoui le placent, désormais, au plus haut niveau national et le récent Championnat de France tend à le prouver de manière évidente, même si la réaction du Champion de France laisse un goût amer. Nous attendons, désormais, le Championnat du Monde à Berlin avec une grande impatience et dans ce cadre international Mourad aura tout le loisir de prouver qu'il est l'athlète sur lequel le demi-fond français peut fonder de solides espoirs pour les années à venir. Son record d'Europe du Stade de France ne constitue qu'une étape sur un chemin international que nous lui souhaitons riche en performances et podiums. Même s'il convient de conserver, comme toujours en matière sportive, une prudente réserve, nous sommes sûrs que Berlin permettra à Mourad de trouver une scène à la mesure de ses ambitions. Nous sommes et serons de tout cœur avec lui. Dans le même temps, je profite de ce courrier pour vous informer du fait qu'après contact avec M. Camille de Rocca-Serra, président de la Collectivité Territoriale de Corse, une réception, à l'issue des Championnats du Monde, aura lieu dans les locaux de la CTC à Ajaccio »

Hervé Mela

Président de la Ligue Corse d'Athlétisme

« Je ne vous connais pas personnellement mais je suis sincèrement heureux que cette course magique du Stade de France vous ait d'ores et déjà consacré au plus haut niveau mondial. Cette course qui, déjà, en appelle d'autres, plus loin, plus vite, plus haut... Simu cùm voi, é fieru dinu per a vostra famiglia, per a Corsica é per u Maroccu ! Bravo aussi à l'A.J.B et à ses entraîneur et Président. Cordialement. »

Gilles Simeoni

Avocat, Conseiller municipal de Bastia

SOCIÉTÉ MULTISERVICES ÉNERGIE RENOUVELABLE



Plomberie - Chauffage - Électricité - Climatisation
Panneaux Solaires - Photovoltaïque Thermique - Géothermie
Réseau d'eau et Colonne d'écoulement
Tous travaux collectifs et privés

Jean-Marie ADDIS

Lieu Panconi Sottani
20290 Lucciana

Tél/Fax : 04 95 48 55 40
Portable : 06 09 80 85 36



PAR MARIUS MURACCIOLI

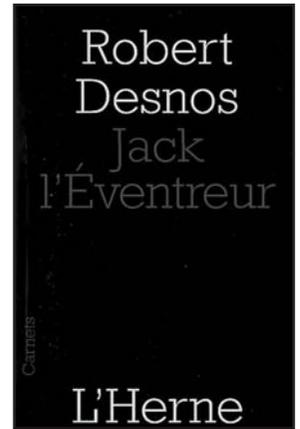
LES QUE SAIS-JE D'ANIMA CORSA

Christophe Canoni des Editions «Anima Corsa» a trouvé la bonne formule en créant la «Collection Corse d'hier et d'aujourd'hui», le pendant insulaire de la collection «Que sais-je». Les parutions se succèdent et elles tiennent une place de choix sur les étals et à la devanture des libraires. Ces ouvrages ont la vertu de survoler de manière particulièrement édifiante des thèmes nombreux et variés, truffés d'innombrables renseignements précieux. Parmi eux, une «**Histoire du FLNC**» de **Pierre Poggioli**. Les événements et l'onde de choc d'Aléria qui voit la création du FLNC : «*Des négociations sur la création d'un FLN vont s'amorcer au sein des organisations clandestines. Le 24 avril 1976, le FPCL annonce sa dissolution, se montrant très sévère avec la ligne politique des leaders autonomistes. Il fusionne avec des militants de GP pour fonder le FLNC avec des militants du PCS, Parti Corse pour le Socialisme, petit mouvement d'obédience maoïste, dissident du PPCA en 1974, qui appelle ouvertement à la création d'un Front de Libération. Le 5 mai 1976 à la veille du procès d'Edmond Simeoni, après une «nuit bleue» de vingt-et-un attentats dans l'île, le FLNC annonce sa création...*». D'autres chapitres sont consacrés aux divisions du FLNC, à la guerre fratricide, ainsi qu'à l'assassinat du **Préfet Erignac**, avec toujours autant de précisions comme entend en donner la «Collection Corse d'hier et d'aujourd'hui» aux éditions Anima Corsa.



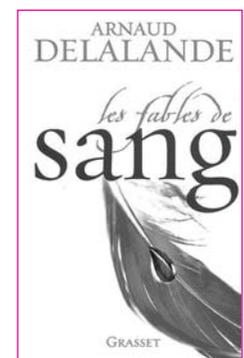
DES NOS ET JACK L'ÉVENTREUR

Quarante-quatre pages consacrées à «**Jack l'Éventreur**»... Il s'agit d'un article de **Robert Desnos** paru dans **Paris-Matinal** en 1928. Le poète, auteur de «**Corps et biens**» et «**Domaine public**», fut aussi un brillant journaliste. En témoignent ces quelques lignes sur ce terrible assassin qui sévit en Angleterre à partir de 1887 : «*Nul ne l'a jamais vu, ou plutôt les personnes qui l'ont vu n'ont jamais pu le décrire car on n'a retrouvé que leurs corps horriblement mutilés...*». Examinant par le détail ses nombreuses victimes, il émet des hypothèses sur l'auteur de ces assassinats, à ses yeux un «**génie du crime**»! «**Jack l'Éventreur**», éditions L'Herne.



L'ORCHIDÉE NOIRE ALIAS "V"

Dans le livre d'**Arnaud Delalande**, «**Les Fables de sang**», un mystérieux revenant s'inspire des morales de **La Fontaine** pour enchaîner les crimes à la cour de **Versailles**, au moment où **Louis XV** se meurt. Un casse-tête pour l'**Orchidée Noire**, alias «**V**». **Pietro Viravolta**, aventurier vénitien, agent secret de la **Sérénissime**, devenu celui du **Secret**, le service d'espionnage royal, et qui a l'intention de ne pas s'en laisser compter par le fabuliste qui lui a lancé un défi : dix meurtres à déjouer, dix mille suspects potentiels. Les fables du poète français sont prétexte à des scènes macabres : «*Si Rosette avait eu sa fable, Le Loup et l'Agneau, les autres avaient été tués dans des circonstances correspondant de manière plus ou moins ironique à celles des poèmes de La Fontaine, certains connus, d'autres plus obscurs. La Vouivre, étouffée, avait eu droit à La Laitière et le pot au Lait ; le Baron, empoisonné dans une auberge, aux Médecins ; ou encore Météore, noyé dans la Tamise, à l'Ane chargé d'éponges et l'Ane chargé de sel. Chaque fois les enquêteurs avaient souligné une étrange mise en scène. Toutes les Fables déjà utilisées avaient été entourées de rouge par une main mystérieuse...*». **Arnaud Delalande** signe un très bel ouvrage à lire d'un trait. «**Les Fables de sang**» aux éditions Grasset.



LEBRAC ET LA GUERRE DES BOUTONS

Bertrand Rothé avec son livre «**Lebrac, trois mois de prison**» nous livre une version modernisée de celui de **Louis Pergaud** qu'on lit aujourd'hui encore à tout âge, «**La Guerre des boutons**». Il s'est amusé à donner une suite contemporaine à cette guérilla enfantine entre bandes rivales avec, là, des suites judiciaires et des comparutions devant le tribunal. Dans la «**Guerre des boutons**» de **Louis Pergaud** il n'est nullement question de montrer quel sort réserve la société aux enfants de **Longueverne** menés par **Lebrac** et à ceux de **Velrans** menés par l'**Aztec**. Guerre épique et truculente entre enfants de deux villages voisins où le butin des deux «**armées**» est constitué de boutons et lacets, attributs indispensables sans lesquels les malheureux tombés aux mains de l'ennemi se voient obligés de s'enfuir tout nus. On retiendra la célèbre repartie de **Tigibus** : «*Ben mon vieux, si j'aurais su, j'aurais pas v'nu*». L'histoire est très agréable à lire et quel bonheur pour ceux qui ont eu la chance, gamin, de vivre des aventures proches de celles des personnages de **Louis Pergaud**. «**La Guerre des Boutons**», c'est en livre de poche.

Per u culletivu Parlemu Corsu : «Ùn basta à dumandà, ci voli à fà»

Dopu à u votu contr'à a muzione pruposta da u gruppu Corsica Libera u 20 di lugliu scorsu à l'Assamblea di Corsica à prò di l'ufficialità di a lingua corsa, u culletivu «Parlemu Corsu» hà tenutu à sparte u so parè.

Ùn basta à dumandà, ci voli à fà. Eccu ciò ch'eddu dici u culletivu «Parlemu Corsu» dipoi a so criazioni (maghju 2007) è ghjustu à puntu, sò numarosi i so azzioni à nantu à u tarrenu : « stondi corsi », animazioni pà i chjuchi, cullaborazioni cù i impresi, ghjurnati timàtichi... Ma dinò, par no, u culletivu « Parlemu Corsu », u pòpulu solu ùn pò fà tuttu è par chì a lingua corsa si sintissi in carrughju, dimu chì ci hè bisognu d'un aiutu cunsiquenti da i puderi pùblichì. Sò 16 misuri ch'è no rivindichemu è ci n'hè una ch'è no cunsidaremu com'è una misura di basa, quidda chì accurdaria unu statutu di lingua ufficiali à a lingua corsa. Parchì unu statutu com'è quistu ? Parchì avaria un iffettu pusitivu à nantu à i cuscenzi isulani, mittendu da veru à parità u corsu cù u francesu. Daria a prova ch'ùn ci hè una lingua più « alta » chè l'altra, è chì l'una è l'altra ani i listessi dritti cù a pussibilità d'adupralli in inghji duminia è inghji circunstenzi. Di sicuru, a cunsiquenza saria di dassi i meza di 'ssu ugittivu, veni à di chì unu statutu di cuufficialità pìrmittaria a rializzazioni di u pianu prupostu da u culletivu. Certi misuri sò ambiziosi ma nicissarii : imirisioni tutali in lingua corsa in i scoli materni, criazioni d'un polu di furmatori, furmazioni ubligatoria pà u parsunali di tutti i impresi isulani... Fà di a sucità corsa, una sucità bislingua, cù un listessu statutu pà i dui linguì, u corsu è u francesu, ùn hè una fantasia ma un bisognu ligètimu. Par avà, l'Assamblea di Còrsica ùn l'hà ancu capita. Una muzioni hè stata pruposta da u gruppu Còrsica Libera, par chì l'Assamblea di Còrsi-

ca riclamessi à u Statu Francesu i meza d'una ricun-niscenza ghjuridica di u statutu di lingua ufficiali pà u corsu. Or, sò firmati numarosi à piddà u partitu d'ùn essa favurèvuli à 'ssa muzioni. Ma a presa di cuscenza hè in marchja. Noi altri di u culletivu « Parlemu Corsu ! » firmemu cunfidenti in l'avvena, pinsendu chì u ghjornu chì ci sarà un votu favurèvuli è unànimu, ùn hè tantu luntanu. I diffarenzi pulitichi si poni sfassà è a presa di pusizioni (ch'è no salutemu) di Dumenicu Bucchini, par asempiu, n'hè a prova. À nantu à u tarrenu, u culletivu s'avvedi chì a pupulazioni capisci di più in più 'ssa dumanda quand'edda hè spiigata è u culletivu sà dinò ch'eddi sò parecchi l'iletti ch'ani vutatu contru, à sapè chì 'ssa misura hè indispin-sèvuli, è chì à un mumentu datu sarani cundutti à falla soia. U fattu si stà chì à l'Assamblea s'hè raghjnatu di manera tranquilla è cù rispettu. Hè dighjà una bona. L'idea faci a so strada in u capu di i nosci iletti. A paura di dispiacia à Parici, a paura di rimetta in càusa i valori di a Ripùblica, da quì à pocu un si ni sintarà mancu più parlà. I vechji abitudini arcàichi è infrituliti chì sò stati presi un istarani tantu à sparì. Hè l'avvena di a lin-gua chì a ci cumanda. È in più, cresci a brama pupulara : ni faremu a dimustrazioni !



U dizziunarucciu Corsu-Spagnolu

In a so collezione di dizziunarucci bilingui, a casa d'edizione brittona Yoran Embanner hà publicatu l'edizione Corsu-Spagnolu è ci troverete più d'8 000 parolle di u linguaghju usuale. Dopu e versioni corsu-inglese, francese è talianu, l'editore hà dumandatu à Francescu Maria Perfettini di mostrà e traduzioni spagnole di u corsu è vice versa. Cusi, si vede chì u reame d'Aragon, chì s'era impadrunitu di a nostra isula à u 15u seculu, si ritrova in u nostru linguaghju cum'è e nostre bandere. Prezzo : 8 ?.



«Septième ciel», u novu rumanzu di Ghjacumu Thiers

U quartu rumanzu di Ghjacumu Thiers hè esciutu à l'edizione Albiana, è ghjè un passa è vene chì ùn si pianta trà u particulare è l'universale, trà u locu di qui è l'altrò, a ragiò è i sintimi. Un'opera pè cuntinuà a cerca d'identità, o ancu di verità principiata cù A Funtana d'Altea. Scrittu in corsu, francese, talianu è ancu in linguaghju « testo », stu libru ci face scuntrà u cumissariu Antoni, incaricatu di chjappà un criminale di guerra, eppo un bibliotecu rumenu cerchendu e so origine, una mamma in dolu o un militante nazionalistu dilusu. Tutti si trovanu in un avviò è s'interrugheghjanu nant'à a so destinazione versu u « septième ciel » o versu a so umanità. Quale a sà ?



Charles Marcellesi è u so secondu dischettu «Métis»

In u filu di u primu dischettu, «Métis» prupone testi cantati in lingua corsa nant'à ritmi di u Cap Vert, Charles Marcellesi hè accumpagnatu da canterini corsi o capiverdiani. E parolle corse è creole s'assumiglianu assai è cusi sprime-nu affari persunali, canzone d'amore pè a moglia di u canterinu, e duie isule, u cruciamentu di e razze, a sfarenza, a suffrenza è a miseria umana, o l'esistenza di Diu.

Charles Marcellesi campa in e duie isule è dice chì i capiverdiani sò fieri di vede chì un « furesteru » possi cantà a so lingua, mischjassi à l'artisti lucali, da Cesaria Evora à i menu cunnisciuti, è sparte cun elli stonde magiche di musica. D'altronde dicenu ch'ellu hè creolu ancu ellu. Infine, ci sò altre sumiglie trà Cap Vert è Corsica, per esempiu e « tocatina » (l'equivalente di e nostre veghje di tempi fà) è e più belle canzone capiverdiane cantanu a nostalgia di a terra nativa cum'è certe canzone corse

BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre : 3. **Cœur** : Cessez de passer votre vie à rêver. Profitez plutôt des moments tendres que vous pouvez partager en famille. **Affaires** : D'anciens contacts refont surface. De nouvelles affaires paraissent envisageables. **Santé** : Forme excellente.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre : 8. **Cœur** : L'ambiance familiale est parfois un peu pesante. Toutefois, vous savez que votre famille est votre meilleur repère. **Affaires** : Les choses avancent plus vite que prévu. Votre projet est vraiment en bonne voie. **Santé** : Quelques kilos à perdre.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre : 9. **Cœur** : Vous vous sentez bien dans votre vie de couple. Vous savez que vous pouvez compter l'un sur l'autre en cas de problème. **Affaires** : Evitez de prendre des risques. Prenez un peu patience, les choses s'arrangeront bientôt. **Santé** : Un peu de surmenage.

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre : 4. **Cœur** : Vous craignez de vous retrouver seul. Rassurez-vous, les personnes qui vous entourent n'ont pas l'intention de vous lâcher. **Affaires** : Vous êtes particulièrement efficace. Vos collègues et vos supérieurs ne peuvent s'empêcher de le remarquer. **Santé** : Sommeil retrouvé.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre : 1. **Cœur** : Vous traversez une période d'euphorie sentimentale. Tout le monde vous apprécie, et vous êtes bien avec tous. **Affaires** : Vous désirez faire évoluer votre carrière. Analysez calmement vos objectifs, et les moyens d'y parvenir. **Santé** : Tout va bien.

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre : 0. **Cœur** : Vous avez tendance à agir sans vraiment réfléchir. Vous pourriez blesser les autres par de telles attitudes. **Affaires** : Vous avez l'impression de stagner pour l'instant. Ce sera passager, ne baissez surtout pas les bras. **Santé** : Repos nécessaire.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre : 6. **Cœur** : Vous ne partagez pas le point de vue de votre partenaire. Vous avez des façons différentes de voir l'amour en couple. **Affaires** : Faites preuve de diplomatie. Certaines affaires méritent qu'on leur consacre du temps. **Santé** : Besoin de sport.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre : 2. **Cœur** : Vous vous attachez à une personne en particulier. Essayez quand même de ne pas devenir trop envahissant. **Affaires** : Des négociations importantes en vue. Préparez bien votre sujet pour être à votre avantage. **Santé** : Forme physique et morale.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre : 7. **Cœur** : Vous savez faire preuve de patience. C'est une qualité qui vous attire beaucoup de compréhension de la part de votre partenaire. **Affaires** : Faites des simulations. Cela vous évitera des surprises désagréables. **Santé** : Troubles intestinaux.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

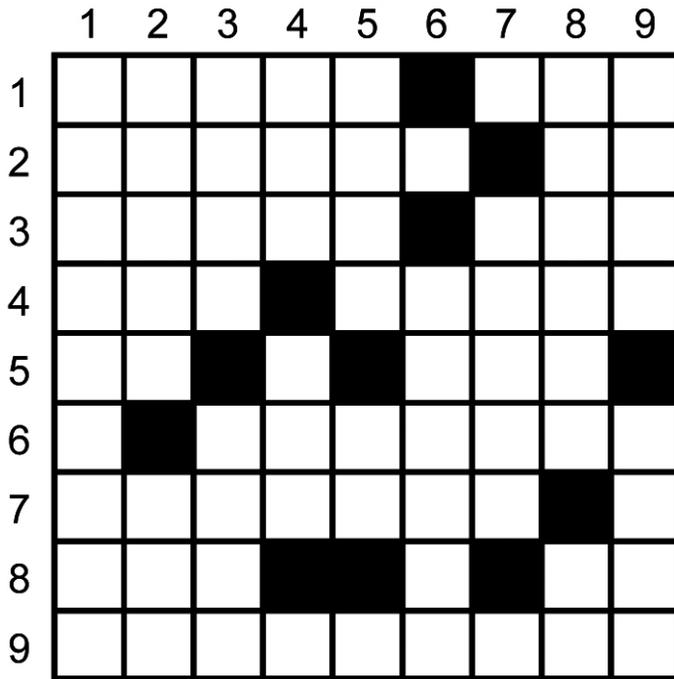
Chiffre : 9. **Cœur** : Confiance et fidélité sont vos deux maîtres-mots. Ils sont aussi les meilleurs atouts de votre couple. **Affaires** : Les choses semblent ne plus progresser. Il faudrait modifier certaines vieilles habitudes de travail. **Santé** : Sans problème.

VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre : 3. **Cœur** : Il faut choisir entre passion et raison. Attention à ne pas voir que l'immédiat, mais à envisager aussi le futur à long terme. **Affaires** : Des détails vous manquent. Exigez-les avant de prendre position. **Santé** : Surmenage possible en fin de mois.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre : 4. **Cœur** : Un de vos proches vous étonne particulièrement. Vous allez avoir besoin de ses explications pour comprendre son attitude. **Affaires** : Vous manquez de flexibilité. Certains problèmes ont besoin qu'on les aborde sous tous les angles. **Santé** : Bonne.

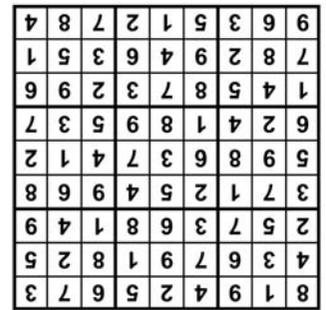
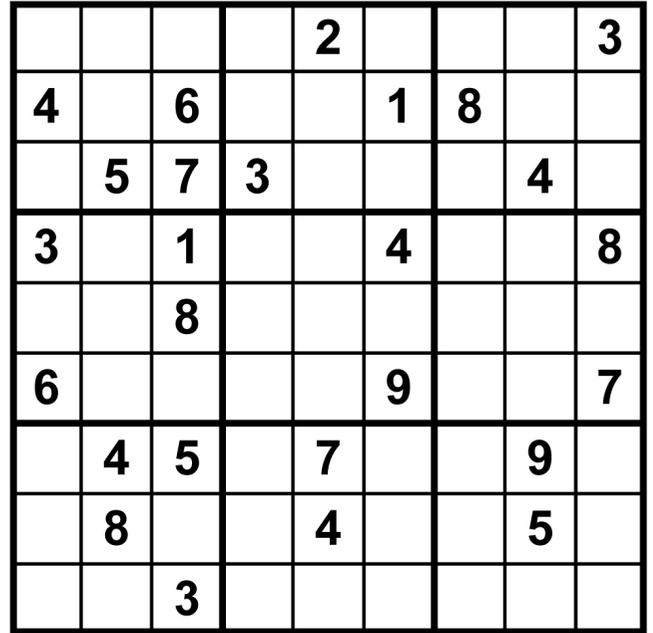


Horizontalement

- Capture. - Ville de Hollande.
- Prénom masculin. - Terminaison latine.
- Trop gros. - Mise en ordre.
- Passe. - Personnes.
- Vis. - Demi-contentement félin.
- Anciennes mesures agraires.
- Repose.
- Saison. - Précieux.
- Tamisèrent.

Verticalement

- Mélanges de grains et de fourrages pour bestiaux.
- Habits. - Lettre grecque.
- Bout de terre. - Ville du Gard.
- Tamis. - Se rendra.
- Prince troyen. - Termine la lettre.
- Celui qui le trouve est son inventeur.
- Siège haut placé.
- Continuent d'exister. - Indéfini.
- Lancés. - Est utile.



SAINT-EUSTACHE 20 AOÛT 2009

LA FORÊT DE SAINT-EUSTACHE NOUS A LAISSÉ
UN DERNIER MESSAGE AVANT DE DISPARAÎTRE.

CE MESSAGE D'AMOUR ET DE SOLIDARITÉ NOUS
RÉUNIRA LE 20 AOÛT AU COL POUR REFUSER LA
FATALITÉ.

UN REPAS CHAMPÊTRE SERA ORGANISÉ DE 12H À
17H30,
PRÉCÉDÉ D'UNE MESSE ET DE LA BÉNÉDICTION
DU SAINT, DE 10H30 À 11H30.

AIUTU PAISANU

FRESC
Insempi
pà custru

A Settimana

34^{ème} semaine de l'année

du 14 au 20 août 2009

Les fêtes : le 14, Évrard - le 15, Assomption, Marie, - le 16, Armel - le 17, Hyacinthe - le 18, Hélène - le 19, Jean Eudes, Gueric - le 20, Bernard.

34^{esima} settimana di l'annu

da u 14 a u 20 Aostu 2009

E feste : u 14, Massimilianu - u 15, Maria. Assunta - u 16, Roccu - u 17, Ghjacentu. Liveratu - u 18, Lena - u 19, Ghuvanni. Eudes - u 20, Bernardu.

L'info insolite

Puissance maritime

Après les **Etats-Unis**, la **France** est la seconde puissance maritime et la plus étendue au monde dont la zone économique s'étend sur 11 millions de Km². Evidemment, cette zone ne représente pas exclusivement les côtes de la **Métropole**, mais concerne essentiellement les départements et territoires d'outre-mer. Présente sur trois océans, l'**Atlantique**, le **Pacifique** et l'**océan Indien**, la **France** a ainsi des frontières maritimes avec trente pays.

L'Afrique

A en croire un sondage réalisé par **Afrobaromètre** auprès de 25.000 personnes, dans 19 pays d'**Afrique**, 45% seulement des **Africains** souhaiteraient la démocratie. En 2005, ce chiffre s'élevait à 40%. Toutefois, à **Madagascar**, seulement 14% des habitants seraient favorables à la démocratie.

Original

Dans une zone pratiquement désertique au sud-ouest de l'**Australie**, un parcours de golf verra le jour encore cette année. Mais ce parcours aura la particularité d'être le plus long au monde, avec 1.365 kilomètres. De fait, on trouvera un trou dans chacune des 18 villes et stations-services qui longent une autoroute. De quoi passer en même temps de bonnes et longues vacances !

Record de divorces

Dans l'**UE**, la **Belgique** semble tenir le record de divorces. En 2008, si 45.613 mariages ont été célébrés, 35.366 divorces ont été prononcés. C'est ce que vient d'annoncer le **SPF Economie**. Parmi les mariages, on compte 1092

unions homosexuelles (574 couples d'hommes et 518 couples de femmes) pour 161 divorces. Selon le **SPF**, le nombre total de divorces en augmentation de 17,6% par rapport à 2007, serait dû notamment à la nouvelle législation qui rend la procédure moins complexe.

Quant aux exigences des partenaires...

D'après un sondage réalisé par le site de rencontres **Parship** auprès de 13.000 personnes de 18 à 59 ans dans 13 pays, les femmes européennes seraient plus exigeantes que les hommes. Elles souhaitent un partenaire honnête, fidèle et agréable. Elles veulent aussi qu'il soit intelligent, généreux et qu'il les traite en égal. Bizarrement, apparemment plus modérés (!), si les hommes font passer l'honnêteté et la fidélité en premier lieu, ils ne négligent pas la beauté et le «*sex appeal*».

L'ACTU DANS LE RETRO

- **Le 15 août 1996**, en **Belgique**, le **monstre Dutroux**, son épouse et deux complices étaient arrêtés. Sur aveux de **Dutroux, Sabine** (12 ans) et **Laetitia** (14 ans), séquestrées au fond d'une cave depuis le 25 mai et le 9 août, étaient libérées.

- **Le 16 août 2000**, par la voix de **Tony Blair**, le gouvernement britannique autorisait la poursuite des recherches sur le clonage des embryons humains.

- **Le 18 août 1944**, des combats acharnés débutaient pour la libération de **Paris**.

- **Le 19 août 2003**, à **Jérusalem**, un attentat suicide dans un autobus faisait 21 morts et plus de 100 blessés.

VAGABONDAGE

Saint-Florent, Bar du Passage, chez Dumè, la belle **Maria** a servi un trio quasi mythique : l'Ambassadeur **Louis Dominici**, l'ex-agent secret **Jean Charles Marchiani** et l'ex Ministre de la Culture **Jack Lang**. Il ne fut nullement question de politique mais tout simplement de l'essor et de la beauté de **Saint-Florent**, pour le plus grand bonheur du maire **Claudy Olmeta** qui ne manqua pas de saluer ses célèbres hôtes.

Là, au milieu des vignes, après moult et moult voyages, **Paul Barril** vient se reposer avant de partir pour d'autres missions.
Mais ou est cette vigne ? Zitti... Acqua in bocca !
Bon séjour, commandant.

La Numéro Un du Tennis Français est de chez nous ! Un grand bravo à **Marion Bartoli**.

Elle vient de remporter aux **États Unis** le tournoi de **Stadford**, après avoir terrassé la fameuse **Venus Willams**.

C'est là un exploit de haute volée lors que l'on sait que les **sœurs Willams** sont difficiles à battre et que leur palmarès est impressionnant.
Brava, cara zitella !

Quand on parle du **Festival du Film de Lama**, je ne peux manquer d'évoquer le très beau film de **Pierre Cangioni**, "**Santu Nicoli**", qui n'eut pas le succès qu'il méritait à sa sortie. **Arte** et **Via Stella** feraient bien de nous le "*passer*" un de ces jours.

Vous connaissez, sans doute, ce petit chien appelé "**Bichon Maltais**" mais connaissez-vous le "**Cotton de Tulear**" ? Ils sont presque les mêmes, à cette différence que ce dernier est originaire de **Madagascar** et qu'il est malin comme un singe. J'en connais un à **Oletta** qui a un nom qui vous amusera : il s'appelle "**Bracciu**".

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle
① Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com

BALADE BLUES DANS LE CAP

L'HARMONICA DE ZLAP

Sous les étoiles de Tomino

L'association «Jazz sous les Étoiles» souhaite participer au développement culturel du Cap Corse, où ce type de manifestation était inexistant, en offrant à des groupes locaux ou nationaux, émergents ou confirmés, la possibilité de se produire sur scène dans des conditions idéales : public éclectique, équipements techniques et sonores de qualité, ambiance conviviale, cadre naturel exceptionnel. Là-haut dans le Cap, Tomino domine la marine de Macinaggio et Tony Léandri, avec son équipe, a décidé d'offrir aux habitants et touristes du secteur une deuxième édition de bon goût.

Dans un cadre champêtre reposant, **Antoine Tatich** et son **Swing quartet** égrènent déjà les notes sur leurs six cordes. La guitare de l'artiste insulaire est son passeport pour le blues, le jazz manouche ou la chanson française. Pour rappel, «*Tatich*» a toujours pratiqué différents styles et collaboré avec des musiciens comme **Romane**, **Babik Reihardt**, **Marcel Dadi** ou encore **Thomas Dutronc**. Sous les étoiles du **Cap**, le guitariste et ses partenaires reprennent des standards et des canzone corse. L'ambiance décontractée et l'air chaud amplifient les sonorités du violon de **Mirabelle Gilis**, tandis qu'**Eric Gombart** fait la pompe sur le solo de **Tatich**.

Greg Zlap, la vedette de la soirée, arrive, tout en décontraction, sur la scène avec son armada d'harmonicas. Musicien sensible, curieux et inventif, il a notamment collaboré avec les grands du blues et du jazz (**Rhoda Scott**, **Jean-Jacques Milteau**, **Keith B. Brown**) mais aussi avec de nombreux chanteurs français et internationaux (**Florent Pagny**, **Charles Aznavour**, **Murray Head**) et, depuis 2007, **Johnny Hallyday**, qu'il accompagnera pour sa dernière tournée.

«*Ce soir nous allons voyager ensemble entre blues et ciné*», annonce l'artiste à son public. Et c'est parti pour deux heures de musique. Le blues, la musique qui a révélé **Zlap** au public, est de la partie. Pourtant, c'est avec le thème de «*Il était une fois dans l'Ouest*» qu'il débute son show. L'homme à l'harmonica est bien présent et il le montre avec **Tom Cœur** (g), **Cyril Barbessol** (clv), **Tristan Bres** (b), **Toma Milteau** (dm). Les blues s'intercalent entre les thèmes des **B.O.** de **Paris Texas**, **Bagdad Café**, jusqu'au choc de la nuit. Avec son petit instrument, il nous emmène vers les sonorités développées par **Miles Davis**, le trompettiste. Il donne alors une version d'«*Ascenseur pour l'échafaud*», avec **Jeanne Moreau**. Splendide ! Avec cette prestation, l'harmoniciste s'est clairement installé dans le camp des grands et c'est à **Tomino**, à l'invitation de la dynamique association «**Jazz sous les étoiles**» que cela s'est passé. Après un début de semaine éprouvant, le blues des étoiles a réconcilié le village avec la vie. Rendez-vous l'année prochaine avec une soirée supplémentaire en extra ?



Greg Zlap
et ses musiciens



Antoine Tatich
et son **Swing quartet**



15 AOÛT

Procession et village illuminé à Cervioni

Le comité des fêtes de Cervioni renoue avec la belle manifestation "Cervioni in luce" au coeur de l'été. Le village a ainsi été illuminé le 13 juillet dernier à l'occasion du feu d'artifice et le sera une fois encore ce samedi 15 août pour fêter comme il se doit la Sainte Marie. Dernier rendez-vous de "Cervioni in luce", pour la traditionnelle fête de la noisette qui aura lieu durant le week-end des 22 et 23 août prochains. Cervioni revêtira son habit de lumière pour la soirée de clôture du dimanche soir. A noter : «Destination noisettes» fête cette année son dixième anniversaire, ce qui lui vaudra de revêtir un caractère tout à fait particulier avec plus d'animations autour de la petite reine.



Petit rappel du programme des festivités pour la deuxième quinzaine d'août à Cervioni qui nous promet d'être palpitante à l'image de ce week-end du 15 août, entre recueillement et réjouissances.

PROGRAMME FESTIVITÉS

14 AOÛT, veillée à la Scupiccia

15 AOÛT, procession de la Sainte Marie et Cervioni in luce

16 AOÛT, San Roccu à Pentò – messe, procession et animations diverses.

DU 15 AU 22 AOÛT, académie d'été de chant (stage de chant) organisé par l'association Voce e Organu

22 ET 23 AOÛT, fiera di a Nuciola – 10^{ème} édition (www.nuciola.fr.fm)

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DU CAMPOLORO – MORIANI

Solennité de l'Assomption

VENDREDI 14 AOÛT

14h30 : Messe à la Maison de retraite de Moriani

18 h : Messe à Santa Lucia

SAMEDI 15 AOÛT

8h et 11 h : Messes à la Scupiccia

11 h : Messe à San Nicolao

17 h : Messe à Forci (Santa Reparata)

18 h : Messe à Cioti (San Giovanni)

18 h : Messe à Sant'Andréa-di-Cotone

21 h : Procession à Cervione

20^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE FÊTE DE SAINT ROCH

DIMANCHE 16 AOÛT :

9h30 : Messe à Moriani (Notre Dame des Flots)

11 h : Messe à Reghjetu (San Giovanni)

11 h : Messe à Cervione (Pentone)

18 h : Messe à Ciglio (Sant'Andréa-di-Cotone)

21 h : Procession à Cervione (Pentone)

21 h : Procession à Reghjetu (San Giovanni)